

# Plan d'actions communal

-

## Commune de Evran

### Atlas de la biodiversité intercommunale de Dinan Agglomération



- 2023 -



partenaire technique



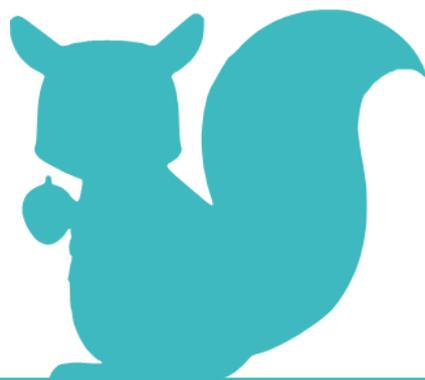
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

partenaire financier

# Sommaire

<b>Axe 1 – Agir en faveur du patrimoine naturel communal</b> .....	<b>2</b>
Action 1.1 – Poursuivre l'acquisition, la gestion et la valorisation des zones humides du Port d'Evran.....	3
Action 1.2 – Etendre l'acquisition communale de zones humides à l'ensemble de la vallée alluviale.....	5
Action 1.3 – Sensibiliser les propriétaires et exploitants des prairies de la vallée alluviale.....	7
Action 1.4 – Assurer la gestion du Verger des Ronces.....	9
Action 1.5 – Restaurer la mare de la Fontaine.....	11
Action 1.6 – Poursuivre et développer la gestion différenciée des espaces verts communaux.....	13
Action 1.7 – Poursuivre et valoriser les actions au jardin biodiversité des Cordiers.....	14
Action 1.8 – Favoriser la biodiversité dans l'aménagement du centre bourg.....	16
Action 1.9 – Poursuivre l'embellissement végétal de la commune avec les habitants.....	17
Action 1.10 – Réintroduction de la nature dans la cour de l'école publique.....	18
Action 1.11 – Expérimenter la végétalisation du cimetière par des espèces indigènes.....	20
Action 1.12 – Intégrer les enjeux environnementaux définis dans les OAP rue de la Fontaine et de l'Hôpital.....	21
Action 1.13 – Sensibiliser les habitants à la préservation et à l'accueil de la faune dans le bâti.....	23
Action 1.14 – Préserver la Chouette effraie du campanile de la Mairie.....	24
Action 1.15 – Adapter certains bâtiments communaux pour l'accueil des chauves-souris.....	26
Action 1.16 – Poursuivre l'adaptation de l'éclairage public et géré en régie, pour éclairer mieux, juste et durable.....	27
Action 1.17 – Expérimenter l'entretien différencié des espaces végétalisés des bords de routes communales.....	28
Action 1.18 – Adopter un entretien des fossés pour préserver la biodiversité et les milieux aquatiques.....	29
Action 1.19 – Limiter la dispersion de la Renouée du Japon et expérimenter des modes de lutte.....	30
Action 1.20 – Lutter contre le Frelon asiatique en limitant l'impact sur la biodiversité indigène.....	31
<b>Axe 2 – Sensibiliser et faire connaître le patrimoine naturel communal</b> .....	<b>32</b>
Action 2.1 – Communiquer sur les actions communales.....	33
Action 2.2 – Faire découvrir le patrimoine naturel communal au grand public.....	34
Action 2.3 – Sensibiliser les scolaires au patrimoine naturel.....	35
Action 2.4 – Améliorer la formation des agents municipaux sur les thématiques liées à la biodiversité.....	36
<b>Axe 3 – Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal</b> .....	<b>37</b>
Action 3.1 – Inciter les habitants à améliorer la connaissance du patrimoine naturel via la plateforme participative.....	38
Action 3.2 – Créer et animer un groupe d'habitants référents pour le suivi de la biodiversité.....	39
<b>Axe 4 – Inciter les habitants et entreprises de la commune à agir en faveur du patrimoine naturel</b> .....	<b>40</b>
Action 4.1 – Inciter les propriétaires de plans d'eau à adopter des pratiques favorables à la biodiversité.....	41
Action 4.2 – Inciter les propriétaires de mares à adopter des pratiques favorables à la biodiversité.....	42
Action 4.3 – Inciter les propriétaires de haies à adopter des pratiques favorables à la biodiversité.....	43
Action 4.4 – Inciter les propriétaires et exploitants de prairies à adopter des pratiques favorables à la biodiversité.....	44
Action 4.5 – Inciter les propriétaires et exploitants de forêts à adopter des pratiques favorables à la biodiversité.....	45
Action 4.6 – Inciter les habitants et entreprises à limiter la pollution lumineuse.....	46
Action 4.7 – Inciter les propriétaires de jardin et d'espaces verts à adopter des pratiques favorables à la biodiversité.....	47
Action 4.8 – Inciter les propriétaires de bâtiments à adopter des pratiques favorables à la biodiversité.....	48
Action 4.9 – Inciter les habitants et entreprises à lutter contre les espèces exotiques envahissantes.....	49
<b>Documents ressources</b> .....	<b>50</b>

## Axe 1 – Agir en faveur du patrimoine naturel communal





# Action 1.1 – Poursuivre l'acquisition, la gestion et la valorisation des zones humides du Port d'Evran

## Contexte

La vallée alluviale du Linon et de la Rance est un espace remarquable de biodiversité. La mosaïque des milieux présents (bocage, prairies, boisements, cours d'eau ...) et l'intérêt floristique de nombreuses prairies en font un patrimoine naturel d'exception à préserver.

Pour préserver, gérer et valoriser ce patrimoine, la commune a engagé un projet d'étude et d'acquisition des zones humides attenantes au port. Cette zone offre une halte au cœur des zones humides qui longent le chemin de halage emprunté par de très nombreux promeneurs, elle présente un potentiel pédagogique conséquent.

## Objectifs

- Acquérir les zones humides du port d'Evran
- Assurer la préservation des zones humides du port d'Evran et de leur biodiversité
- Sensibiliser les habitants et promeneurs à l'intérêt des zones humides et leur biodiversité

## Actions

- ✓ Finaliser l'acquisition des zones humides du port d'Evran
- ✓ Mettre en œuvre les préconisations de gestion suivantes et inciter les propriétaires non-vendeur à faire de même :
  - Maintenir sur la prairie principale une gestion par fauche sans apports (fertilisation)
  - Gérer les friches de zone humide par une fauche tous les 2 à 4 ans et maîtriser le développement des ligneux dans ces dernières
  - Mettre en place un pâturage extensif dans les prairies en cours de fermeture
  - Définir un plan de gestion des boisements intégrant la prise en compte de la biodiversité et la valorisation énergétique durable de ces derniers
- ✓ Créer deux mares sur la parcelle attenante à l'aire de bivouac en faveur de la biodiversité
- ✓ Finaliser le sentier pédagogique avec l'installation de panneaux de sensibilisation élaborés à partir d'un travail mené par les scolaires de la commune sur le site

## Priorité

1 2 3

## Calendrier de mise en œuvre

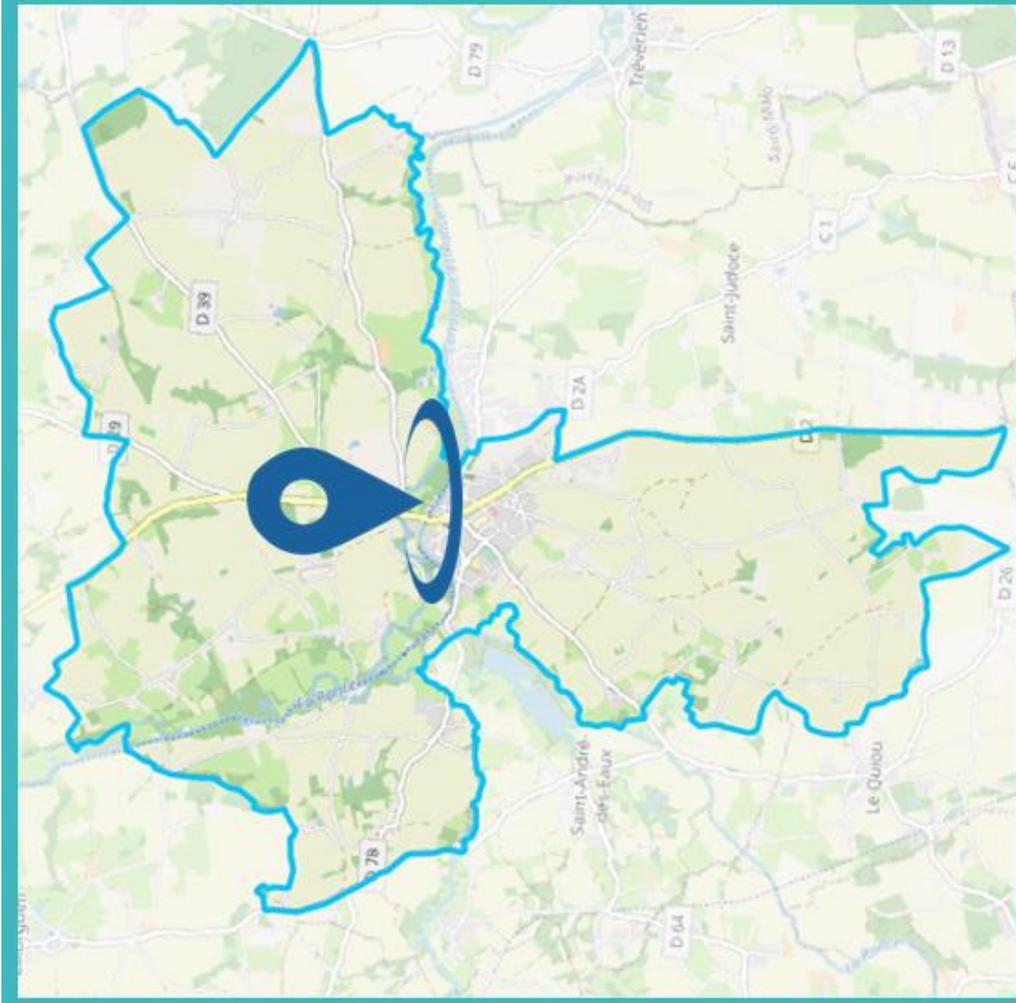
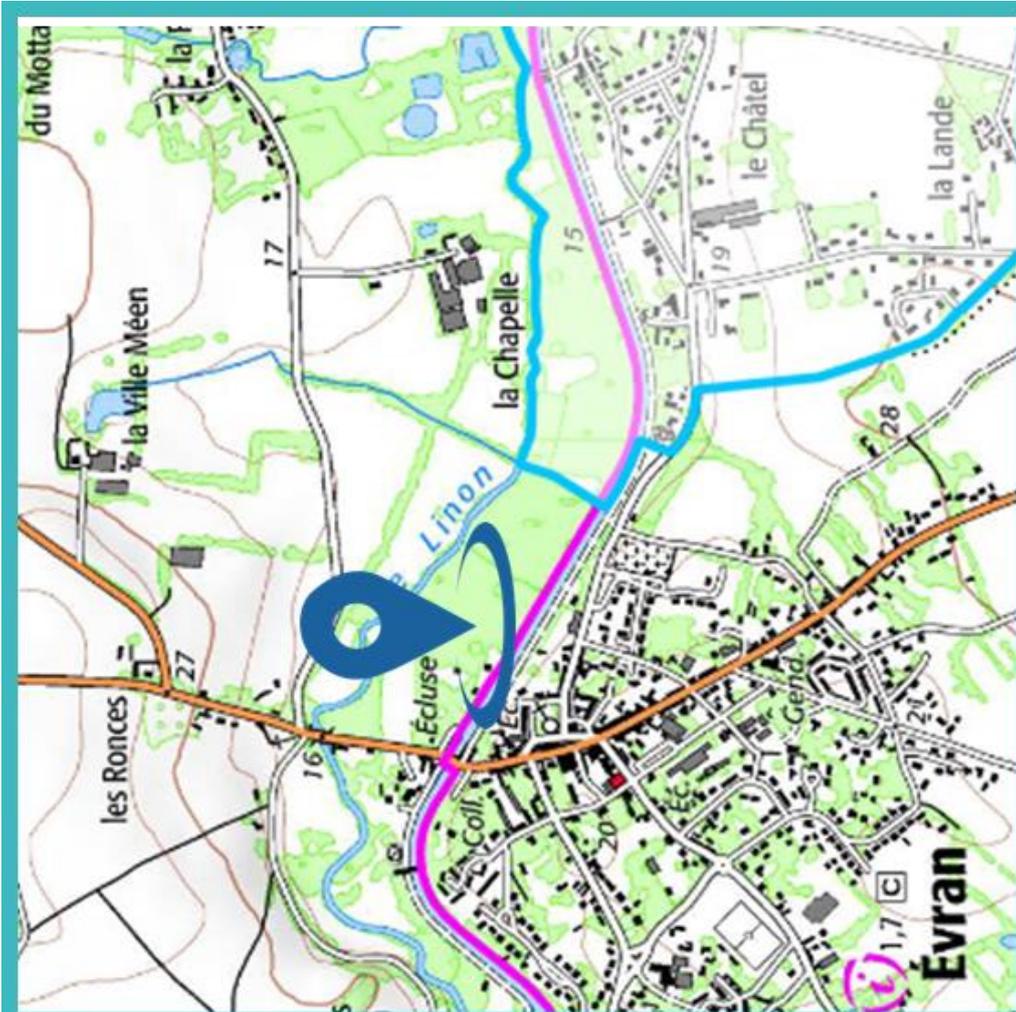
Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

## Indicateurs

Surface acquise  
Surface gérée selon les préconisations  
Nombre de mares créées

## Partenaires

Chambres d'agriculture  
Le futur Parc naturel régional  
Dinan Agglomération  
Syndicat du Linon





## Action 1.2 – Etendre l'acquisition communale de zones humides à l'ensemble de la vallée alluviale

### Contexte

Dans la continuité de l'opération menée en faveur des zones humides du Port d'Evran, une réflexion sur l'ensemble des zones humides de la vallée alluviale du Linon et de la Rance est souhaitée. L'objectif est d'assurer leur préservation par l'acquisition, afin de pouvoir y prescrire des modes d'exploitations favorables à la biodiversité et d'y éviter la déprise agricole.

### Objectifs

- Acquérir les zones humides de la vallée alluviale du Linon et de la Rance
- Assurer la préservation des zones humides de vallée alluviale du Linon et de la Rance et de leur biodiversité

### Actions

- ✓ Poursuivre l'acquisition de zones humides dans la vallée alluviale du Linon et de la Rance (prioriser les secteurs en déprise ou altérés)
- ✓ Gérer les prairies acquises en conventionnant ou en établissant un bail à clauses environnementales avec des exploitants, en indiquant les éléments suivants :
  - Interdire le retournement et la mise en culture
  - Interdire l'abattage de haie, préconiser une exploitation des haies raisonnable à la tronçonneuse
  - Pour les parcelles actuellement gérées par fauche (prairies les plus riches en termes de flore) : fauche avec export sur sol portant, sans apport de fertilisation ou autres intrants
  - Pour les parcelles actuellement gérées par pâturage : pâturage extensif ou fauche avec export sans apport de fertilisation ou autres intrants

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Surface acquise  
Surface gérée selon les préconisations

### Partenaires

Chambres d'agriculture  
Le futur Parc naturel régional  
Dinan Agglomération  
Syndicat du Linon





## Action 1.3 – Sensibiliser les propriétaires et exploitants des prairies de la vallée alluviale

### Contexte

Les prairies de la vallée alluviale du Linon et de la Rance présentent une diversité floristique importante avec la présence d'espèces remarquables comme l'Orchis à fleurs lâches. Leur conservation en bon état peut rapidement être altérée par le surpâturage, la fertilisation, la mise en culture ou l'abandon.

La préservation de ce patrimoine naturel d'exception nécessite une sensibilisation des propriétaires et exploitants de ces prairies.

### Objectifs

- Favoriser la préservation des prairies de la vallée alluviale

### Actions

- ✓ Informer et sensibiliser les propriétaires et exploitants des prairies de la vallée alluviale de la Rance et du Linon à l'intérêt écologique de leurs prairies et aux menaces qui pourraient les altérer
- ✓ Inciter les exploitants à souscrire des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) en faveur de la préservation des prairies des zones humides (absence de fertilisation, retard de fauche, pâturage extensif sur sol portant)
- ✓ Inciter les exploitants qui exploitent des cultures dans la vallée alluviale à reconverter les terres en prairies permanentes

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

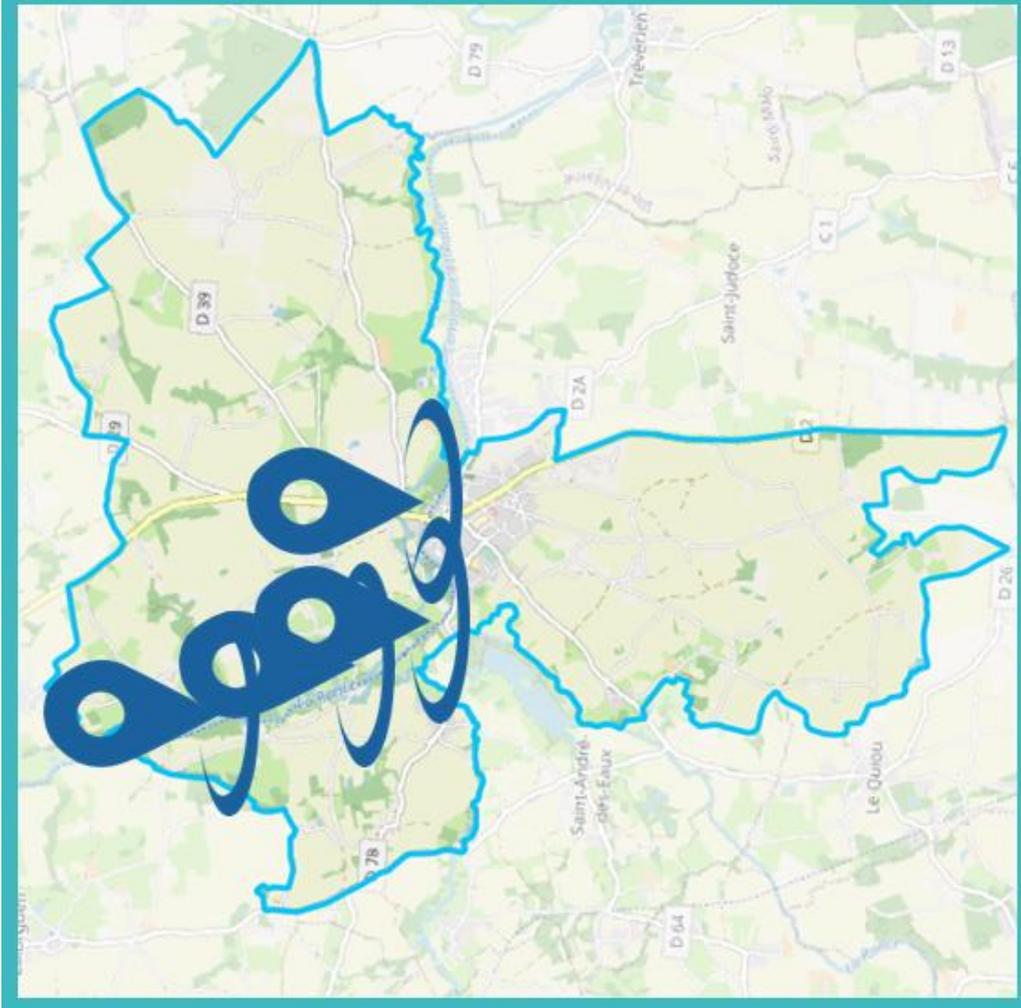
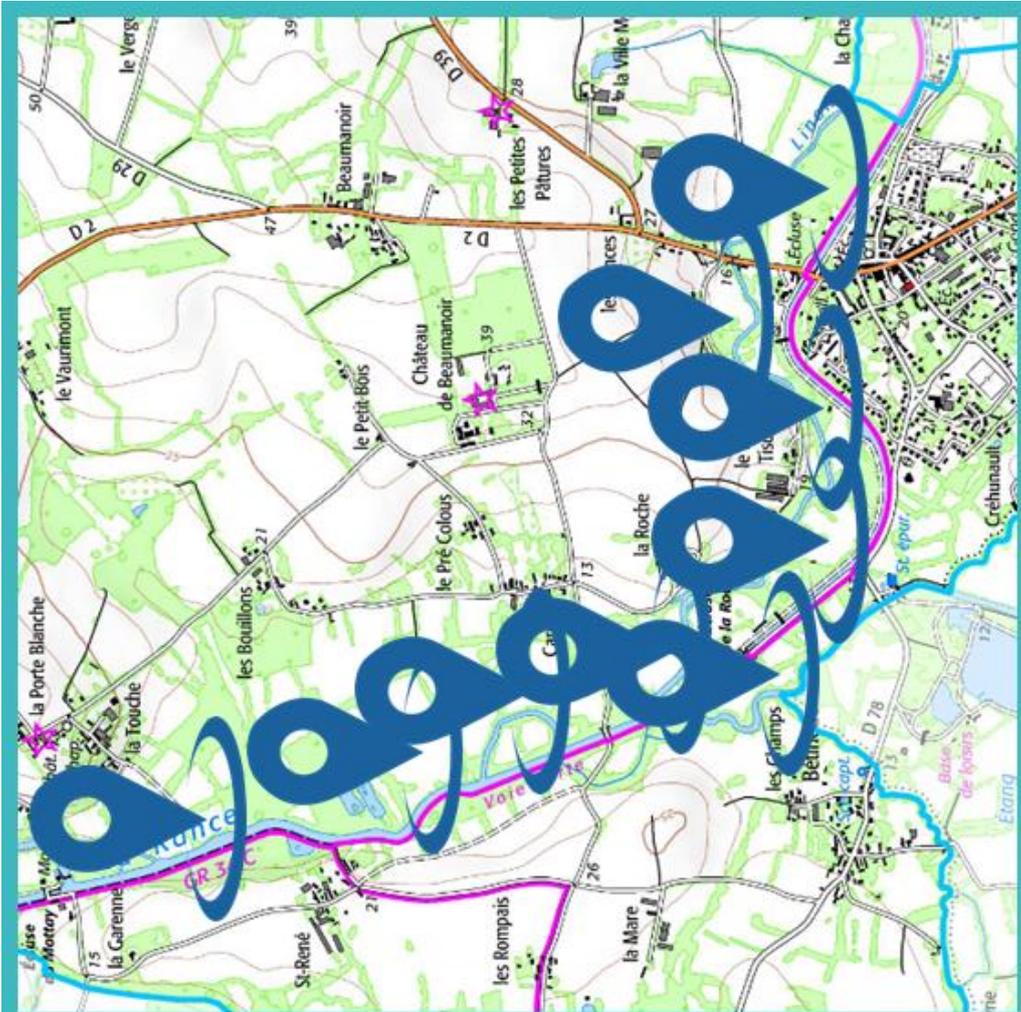
Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de propriétaires et exploitants sensibilisés

### Partenaires

Chambres d'agriculture  
Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional





## Action 1.4 – Assurer la gestion du Verger des Ronces

### Contexte

A la sortie du bourg, sur la route des Champs-Géraux, le Verger des Ronces est un espace propice à l'accueil de la biodiversité. Par l'acquisition ou le conventionnement avec le propriétaire, des aménagements en faveur de la biodiversité pourraient être menés et le ramassage des fruits ouvert aux habitants.

### Objectifs

- Favoriser l'accueil de la biodiversité dans le Verger des Ronces
- Améliorer le cadre de vie des habitants

### Actions

- ✓ Engager une réflexion avec le propriétaire du Verger des Ronces pour l'acquérir ou établir une convention visant à ce que la commune assure la gestion de ce dernier et puisse y ouvrir la cueillette des fruits aux habitants
- ✓ Mener des actions en faveur de la biodiversité dans le verger (nichoirs à mésanges, nichoirs à Chouette chevêche, fauche tardive avant la cueillette, secteur en fauche alternée, conservation de haies larges et denses, création de haies sèches)

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Surface de verger  
acquise ou sous  
convention

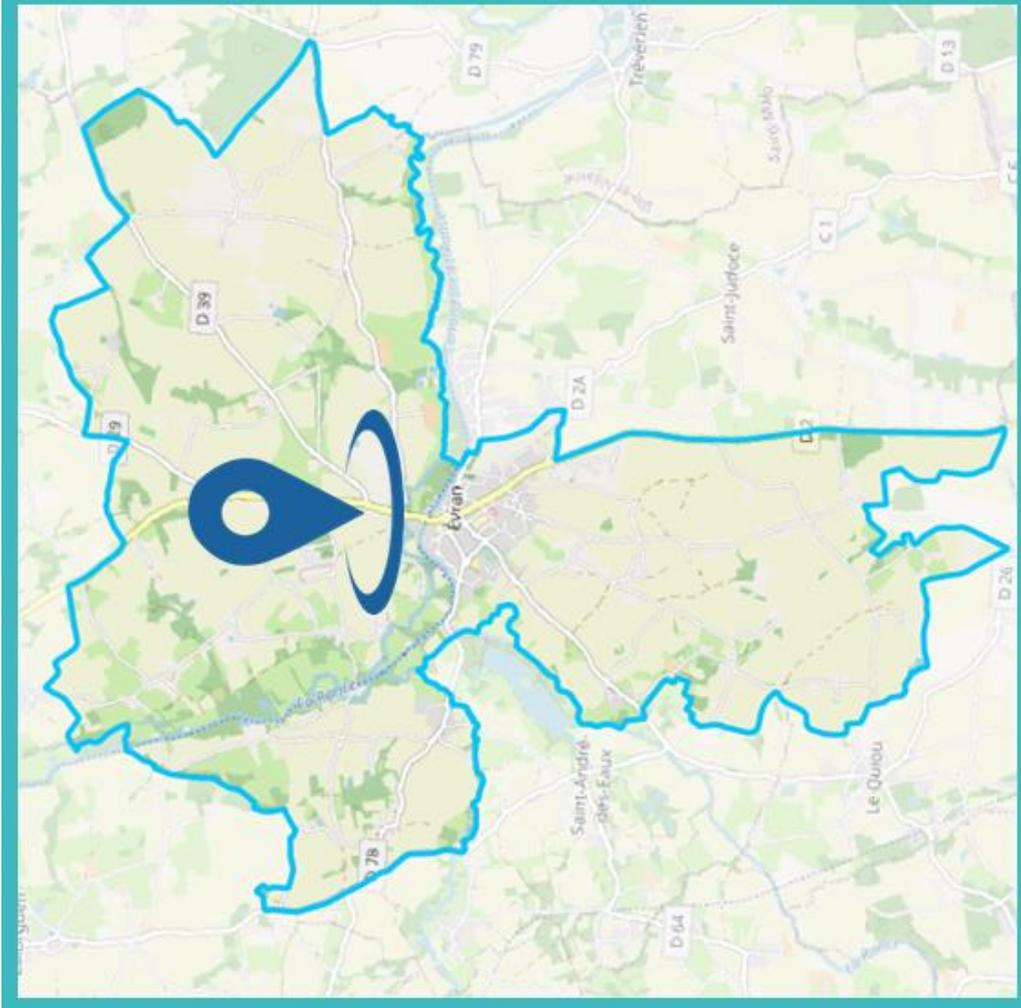
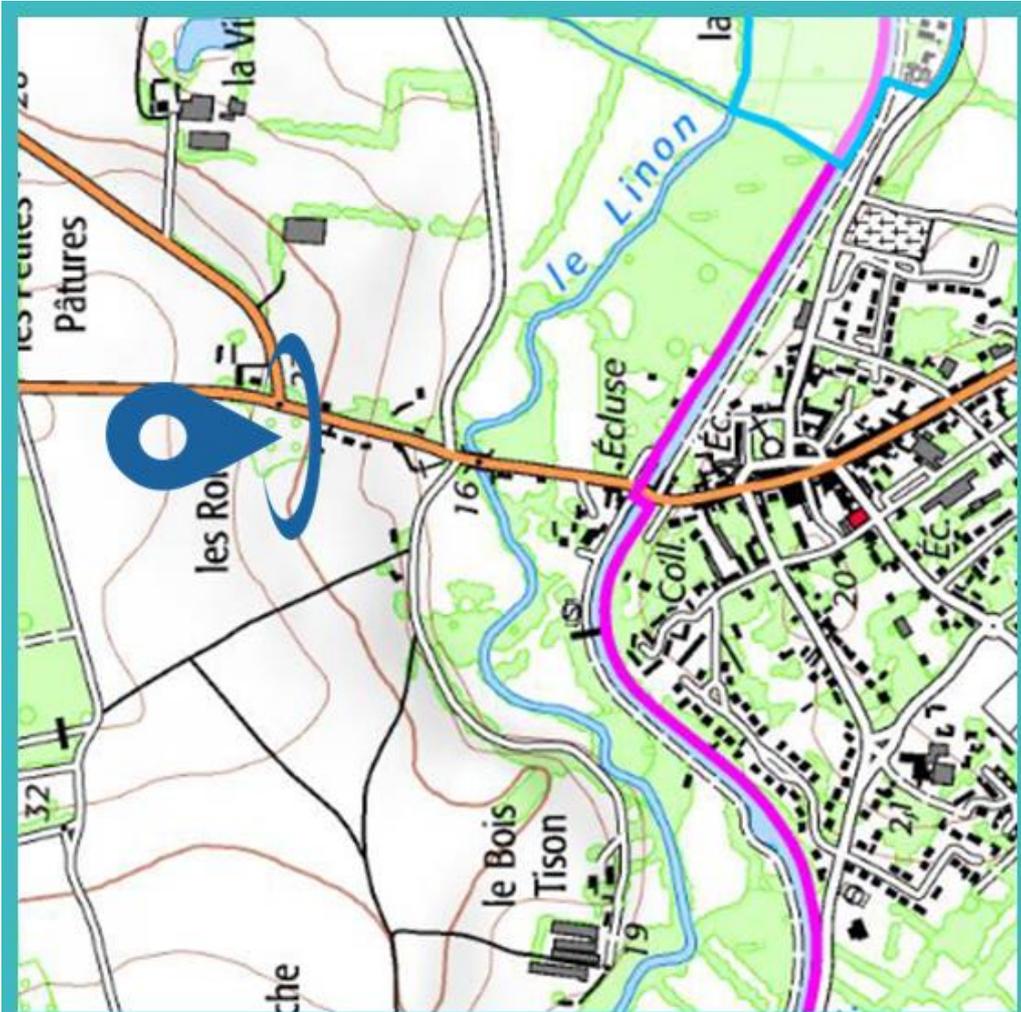
Nombre de nichoirs  
installés

### Partenaires

Le futur Parc naturel  
régional

Pôle Fruitier de Bretagne

Les Mordus de la Pomme





## Action 1.5 – Restaurer la mare de la Fontaine

### Contexte

Les mares sont des milieux aquatiques particuliers, accueillant une faune et une flore spécifique. Leur disparition massive ces dernières décennies a fortement réduit le nombre des sites de reproduction favorables aux populations d'amphibiens. La restauration et la création de mares est donc un enjeu fort pour ces derniers.

### Objectifs

- Restaurer une mare en faveur des populations d'amphibiens

### Actions

- ✓ Restaurer la mare de la Fontaine en suivant les recommandations suivantes :
  - Réaliser les opérations entre septembre et novembre pour limiter l'impact sur la faune (reproduction et développement des juvéniles)
  - Curer la mare et régaler les vases autour de cette dernière
  - Aménager une partie des berges en pente douce
  - Favoriser une revégétalisation spontanée
  - Proscrire l'introduction d'espèces envahissantes et de poissons
- ✓ Adapter le cheminement en parallèle de la mare

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

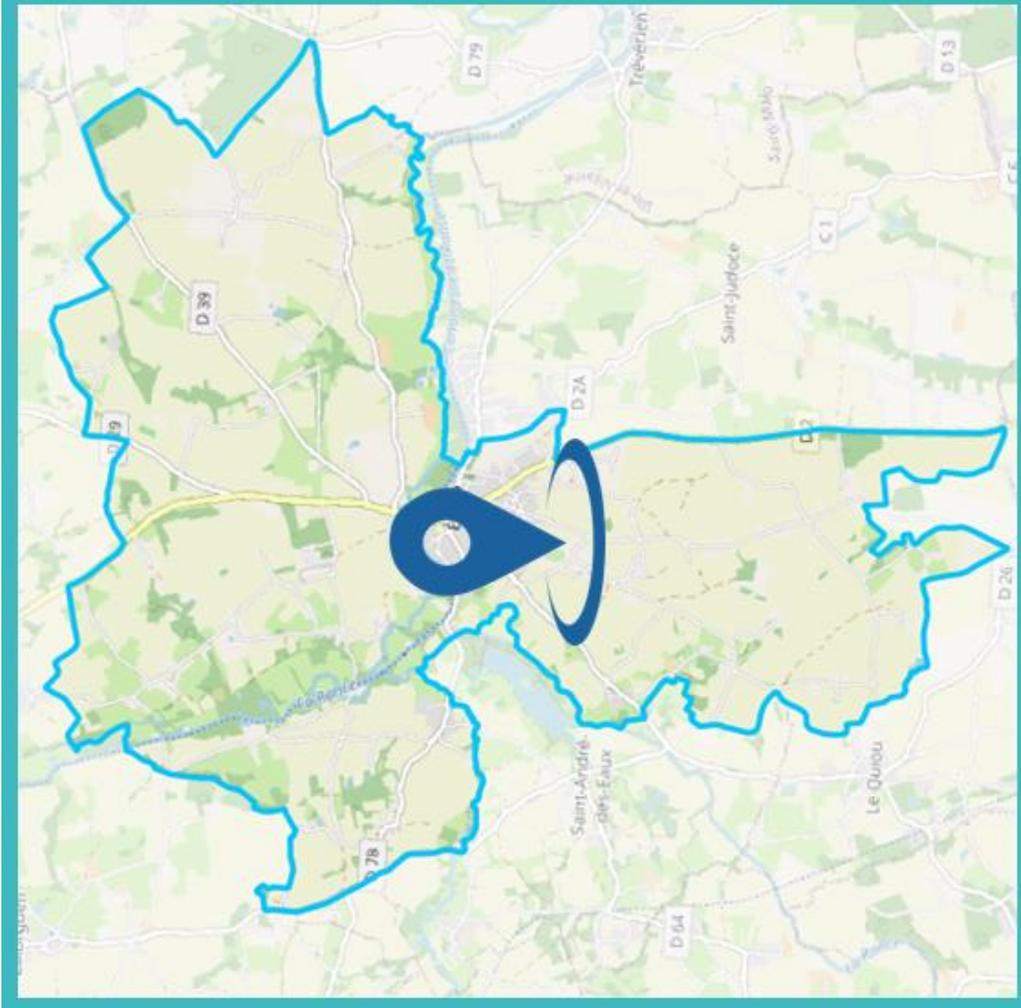
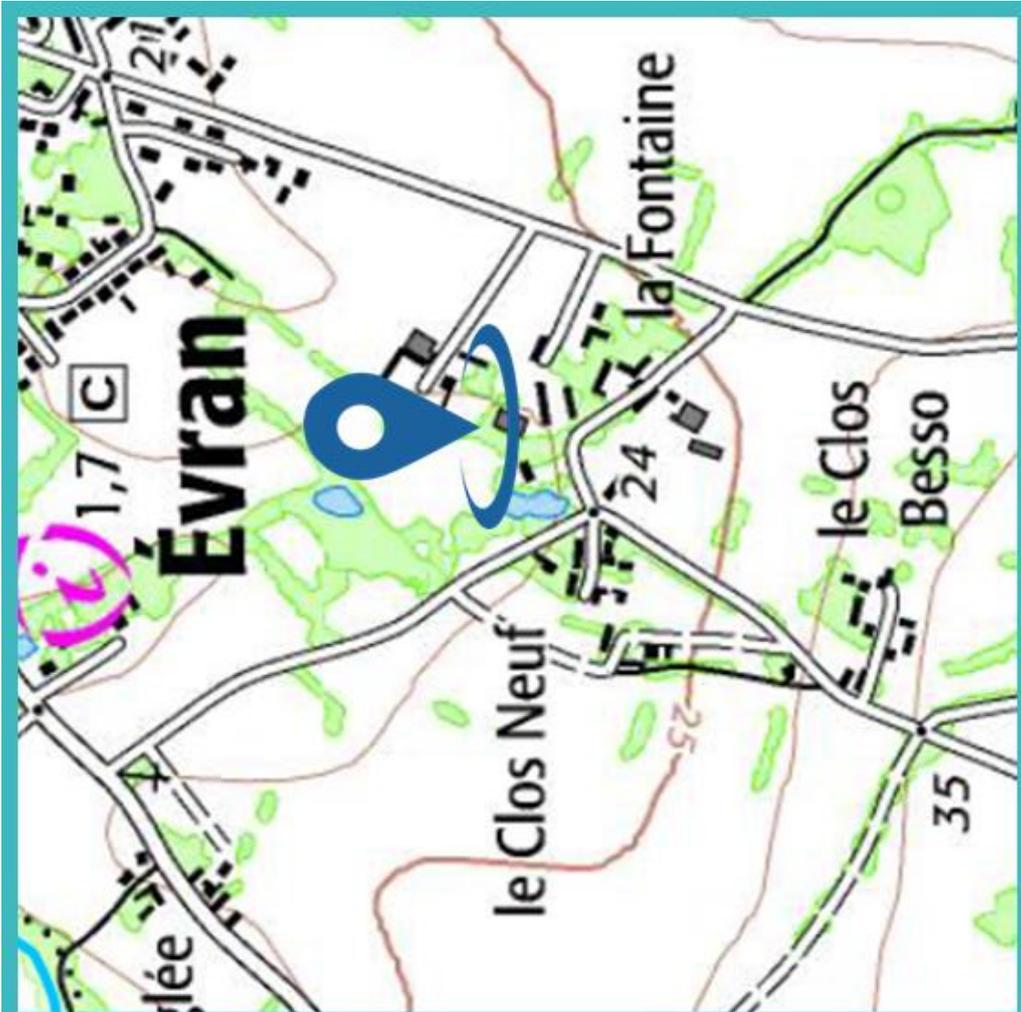
Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Surface restaurée

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional





## Action 1.6 – Poursuivre et développer la gestion différenciée des espaces verts communaux

### Contexte

Les espaces verts sont des espaces d'agrément végétalisés, souvent très anthropisés pour favoriser l'embellissement, dont la définition est propre à chacun. Ces espaces sont le plus souvent engazonnés, arborés ou plantés de fleurs, d'arbres et de buissons d'ornement.

Pour favoriser la biodiversité dans ces espaces de nombreuses actions peuvent être menées, visant à diversifier les micro-habitats et favoriser des végétaux et modes de gestions proches d'un milieu naturel. Il est alors possible de sélectionner des espèces indigènes pour leur attrait esthétique ou de reconstituer des biotopes caractéristiques du territoire.

### Objectifs

- Favoriser l'accueil de la biodiversité dans les espaces verts

### Actions

- ✓ Différencier la fréquence de fauche selon l'usage des espaces verts
- ✓ Favoriser la fauche tardive à compter de septembre
- ✓ Expérimenter la gestion par fauchage tardif différencié en conservant des espaces fauchés qu'une année sur deux
- ✓ Maintenir une fauche plus fréquente sur le pourtour des espaces en fauchage tardif ou différencié pour de marquer visuellement la volonté de conserver la végétation
- ✓ Favoriser les espèces indigènes du territoire pour le fleurissement et bannir les espèces envahissantes avérées ou potentielles des plantations
- ✓ Favoriser la diversification des espaces verts par l'apport d'hétérogénéité (tas de bois, de broyats, de rochers, variation de la topographie...)

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Surface en fauchage tardif

Surface en fauchage différencié

Nombre d'aménagement réalisés pour hétérogénéiser les espaces verts

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional



## Action 1.7 – Poursuivre et valoriser les actions au jardin biodiversité des Cordiers

### Contexte

Le jardin des Cordiers, en bordure du canal d'Ille et Rance, est un espace aménagé par la commune intégrant de nombreuses actions en faveur de la biodiversité et des panneaux pédagogiques dans l'objectif d'inciter les habitants à reproduire les actions en faveur de la biodiversité chez eux (nichoir à chauves-souris, haie diversifiée, tas de copeaux, fauche différenciée, abris à invertébrés, tas de bois, conservation des orties...).

### Objectifs

- Favoriser l'accueil de la biodiversité dans les jardins et espaces verts
- Sensibiliser les habitants et promeneurs à la biodiversité

### Actions

- ✓ Maintenir et poursuivre les actions en faveur de la biodiversité au jardin des Cordiers (les actions complémentaires pourraient être issue d'une réflexion des élèves de la commune et mise en place via le dispositif « argent de poche »)
- ✓ Utiliser le jardin comme espace pédagogique pour sensibiliser et inciter les habitants à l'accueil la biodiversité dans leur jardin
- ✓ Engager une réflexion conjointe avec les services des voies navigables de la région Bretagne pour gérer en synergie les abords du canal

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

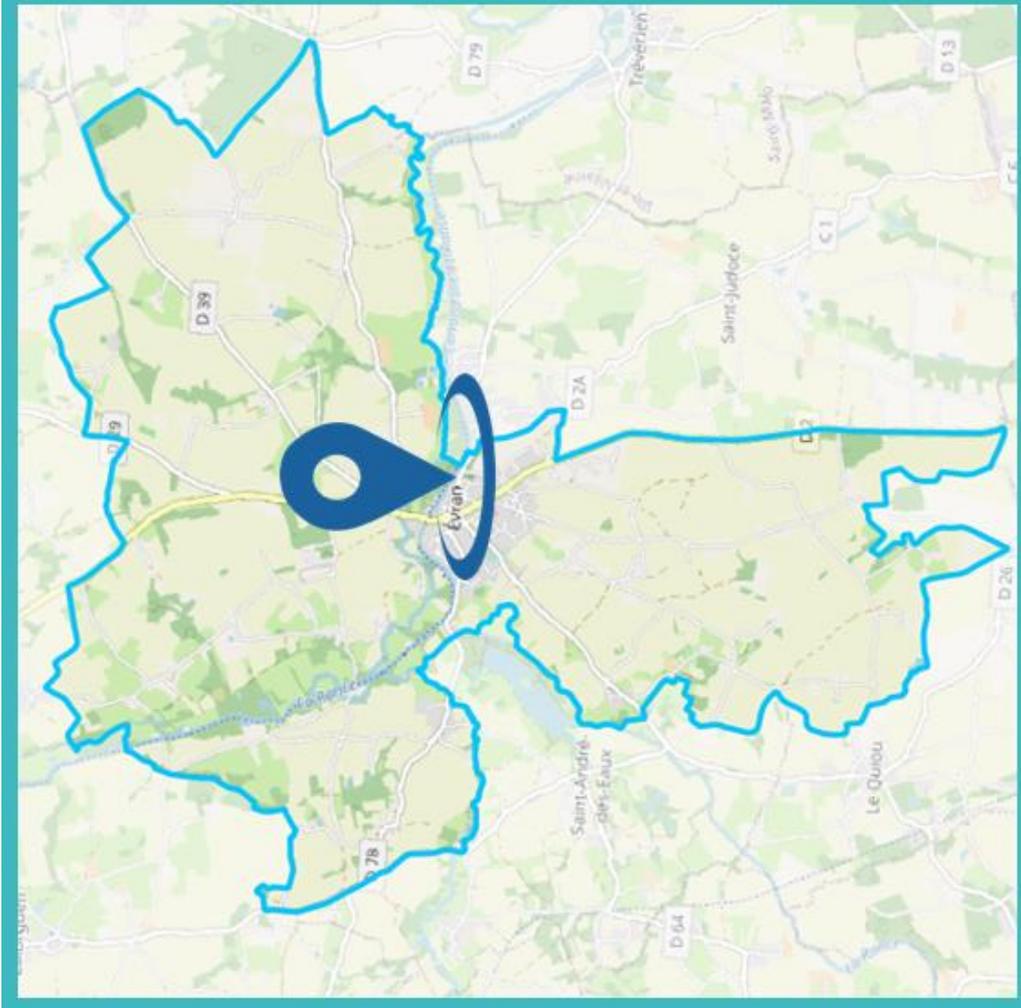
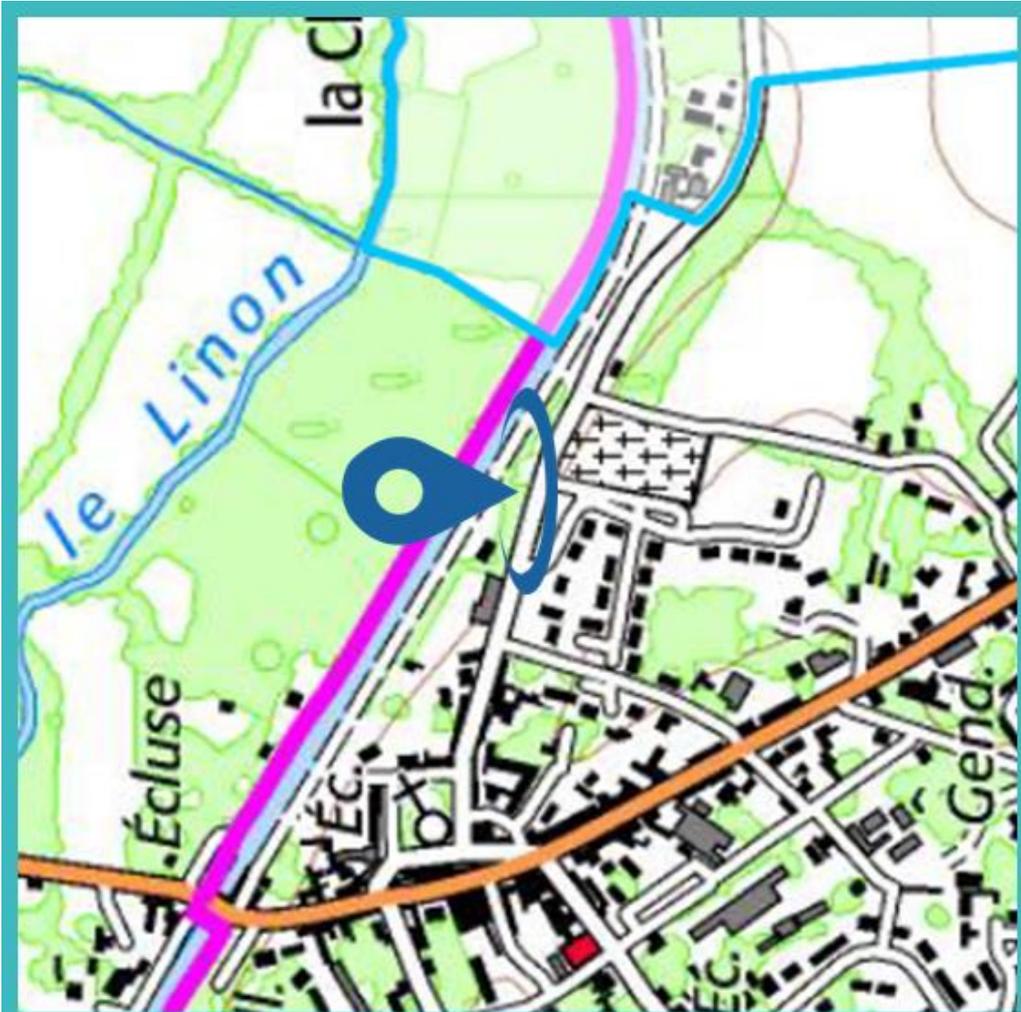
Nombre d'animations pédagogiques réalisées sur le site

Nombre d'actions démonstratives complémentaires mises en place

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional

Service des voies navigables de la région Bretagne





## Action 1.8 – Favoriser la biodiversité dans l'aménagement du centre bourg

### Contexte

Le centre bourg d'Evran a fait l'objet d'un réaménagement en 2022, en veillant à conserver des zones non imperméabilisées, favorisant l'infiltration de l'eau et permettant l'implantation de végétaux.

### Objectifs

- Favoriser l'accueil de la biodiversité en ville

### Actions

- ✓ Aménager les espaces non imperméabilisés du centre bourg en faveur de la biodiversité en suivant les préconisations suivantes :
  - Création de petites haies sèches pour servir d'abris à la petite faune
  - Utilisation de paillage et création de tas de copeau en faveur des insectes décomposeurs et de la réduction de l'arrosage
  - Implantation de blocs de roche pouvant servir de cachette pour la faune
  - Fleurissement avec des espèces indigènes, idéalement labellisées « végétal local », veiller à connaître les espèces introduites et vérifier préalablement leur statut d'invasivité (<http://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>)
  - Implantation d'arbres, arbustes et fruitiers locaux

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de réalisations en faveur de la biodiversité

### Partenaires

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Le futur Parc naturel régional



## Action 1.9 – Poursuivre l'embellissement végétal de la commune avec les habitants

### Contexte

L'embellissement végétal d'une commune est chronophage et souvent coûteux. La commune a fait le choix de s'appuyer sur un réseau d'habitants en plus de ses services pour fleurir la commune et tisser du lien social entre les habitants. En portant une attention particulière au choix des espèces plantées, il est possible de favoriser l'accueil de la biodiversité dans les massifs. La démarche peut également être une occasion de sensibiliser les habitants aux écogestes au jardin et à l'impact des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité.

### Objectifs

- Développer un fleurissement communal participatif favorable à la biodiversité
- Sensibiliser les habitants aux écogestes au jardin
- Sensibiliser les habitants aux espèces invasives

### Actions

- ✓ Poursuivre le fleurissement communal avec l'appui d'un réseau d'habitants en suivant les recommandations suivantes :
  - Ne planter que des végétaux identifiés, dont le statut d'invasivité est préalablement connu (<http://www.cbnbrest.fr/ecalluna/>)
  - Favoriser le choix d'espèces indigènes et peu gourmandes en eau
- ✓ Sensibiliser les habitants aux écogestes (paillage, compostage, haies sèches, lutte biologique, association d'espèces...)
- ✓ Sensibiliser les habitants à l'accueil de la biodiversité au jardin et dans les espaces verts (période de taille, tas de broyat, tas de bois, gestion différenciée...)

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre d'habitants mobilisés

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional



# Action 1.10 – Réintroduction de la nature dans la cour de l'école publique

## Contexte

Les cours d'écoles sont des espaces essentiels pour le bien-être des élèves. Cependant, ce sont souvent des lieux très minéraux. De part cette nature, les cours d'école contribuent à alimenter le réseau d'eau pluviale qui altère les cours d'eau lors de fortes pluies. Les cours d'écoles minéralisées contribuent également au phénomène d'îlot de chaleur et réduisent l'accès à la découverte de la nature par les enfants. Repenser l'aménagement d'une cour d'école peut donc avoir de nombreux avantages.

## Objectifs

- Réduction des ruissellements d'eau pluviale
- Réintroduction du végétal dans l'espace urbain
- Bien-être des élèves et des équipes pédagogiques
- Favoriser les interactions élèves-nature

## Actions

- ✓ Réaliser une concertation large pour définir le projet (équipe pédagogique, parents, élèves, service d'entretien...)
- ✓ Identifier les besoins, usages, pratiques et contraintes de chacun
- ✓ Réfléchir collectivement aux « futurs possibles » pour la cour d'école
- ✓ Définir collectivement les espaces propices à une désimperméabilisation
- ✓ Définir les actions en fonction des besoins, possibilités et envies :
  - Création d'aménagements pour l'infiltration des eaux pluviales
  - Création de coins nature, de potagers
  - Création d'espaces de jeux, qui peuvent être couverts de copeaux de bois

## Priorité

1 2 3

## Calendrier de mise en œuvre

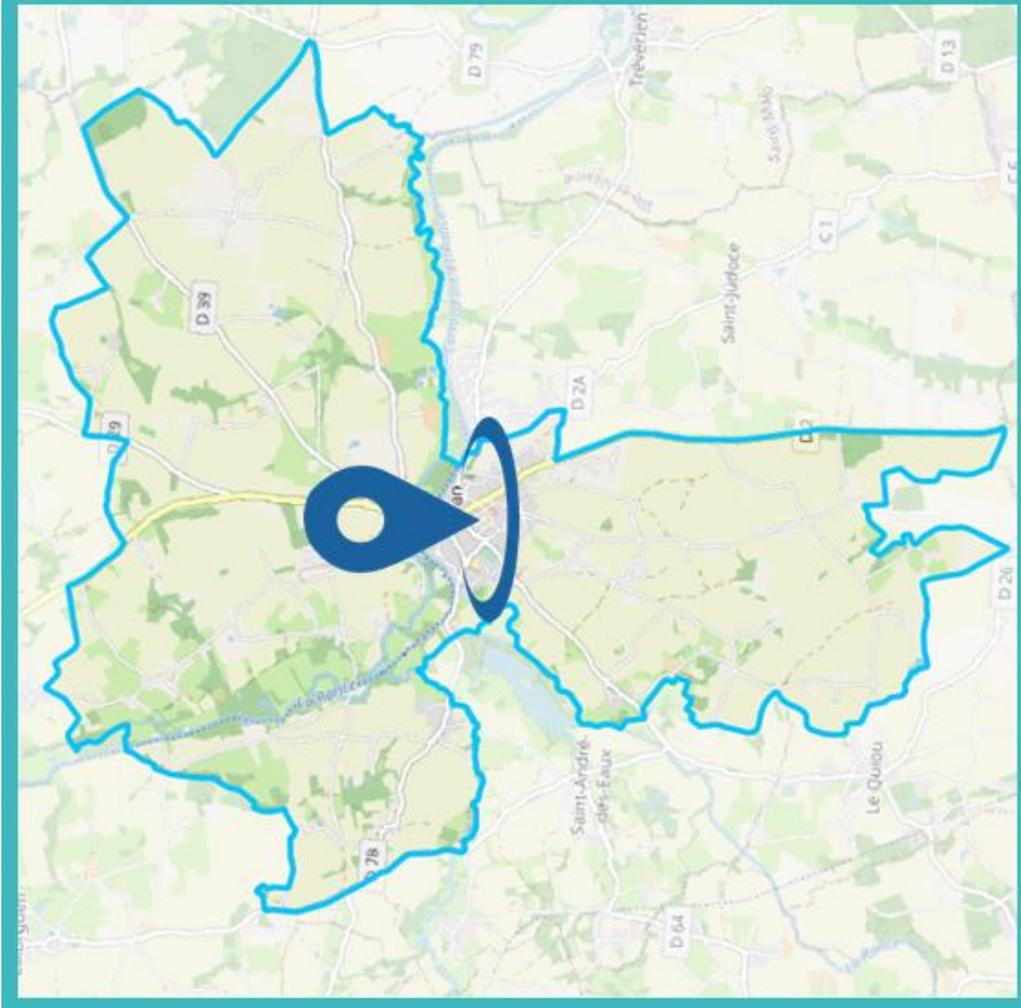
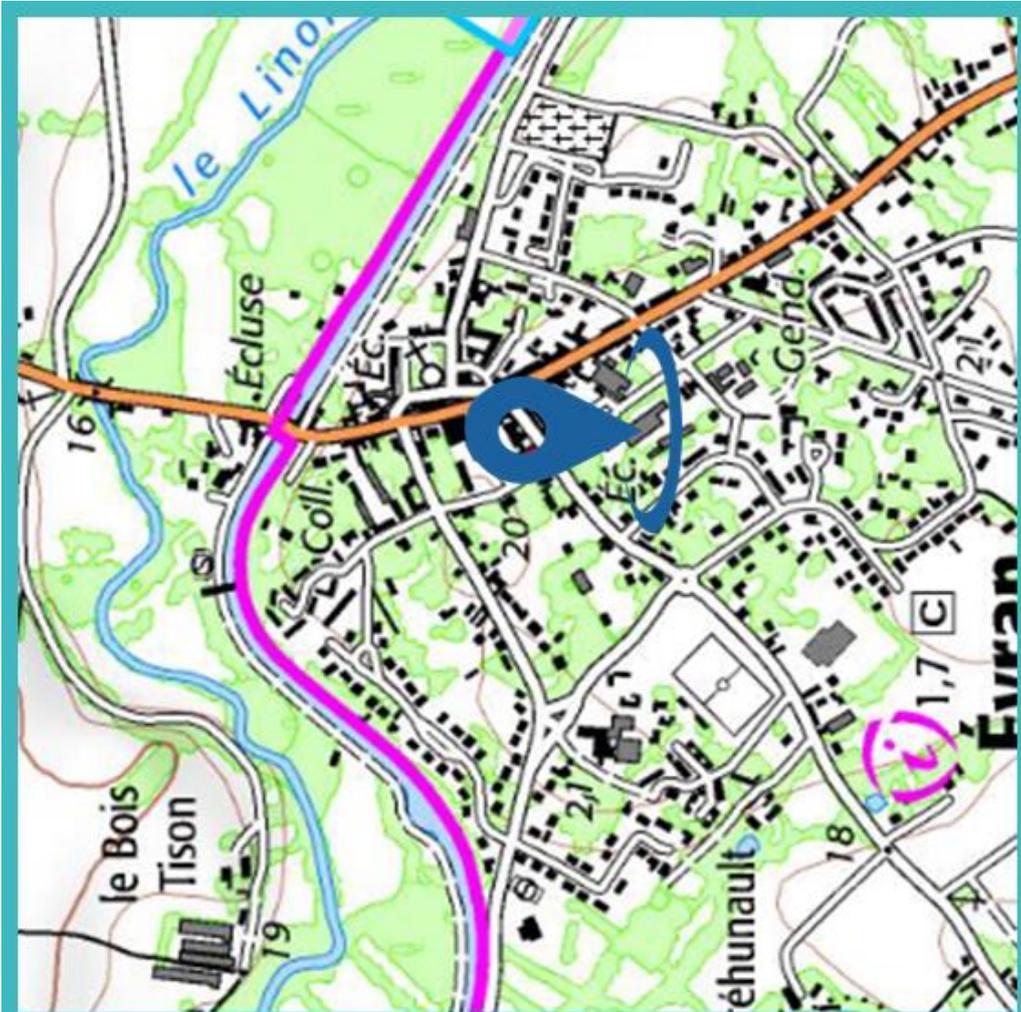
Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

## Indicateurs

Surface désimperméabilisée  
Surface végétalisée

## Partenaires

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional





## Action 1.11 – Expérimenter la végétalisation du cimetière par des espèces indigènes

### Contexte

Les cimetières, souvent gravillonnés, sont des espaces dont la gestion est parfois compliquée et chronophage. Ce qui a parfois conduit à la bitumisation des allées, empêchant l'infiltration de l'eau dans le sol et le développement de plantes.

Les cimetières peuvent également être pensés pour l'accueil de la biodiversité, en veillant à ne pas alourdir le temps dévolu à leur gestion. La végétation inter-tombes, l'enherbement des allées et le fleurissement des pieds de murs sont alors pensés, en veillant à assurer la bonne accessibilité.

### Objectifs

- Expérimenter l'accueil de la biodiversité dans le cimetière, tout en assurant sa bonne accessibilité

### Actions

- ✓ Expérimenter la végétalisation du cimetière tout en étant vigilant à maintenir une accessibilité permettant la circulation des personnes à mobilité réduite et des entreprises funéraires (les allées peuvent être partiellement pavées pour permettre le passage des PMR et des entreprises, tout en favorisant l'infiltration de l'eau)
- ✓ Assurer une veille contre le développement d'espèces exotiques envahissantes

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Pourcentage du cimetière végétalisé

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional



## Action 1.12 – Intégrer les enjeux environnementaux définis dans les OAP rue de la Fontaine et de l'Hôpital

### Contexte

Le projet d'aménagement rue de la Fontaine et de l'Hôpital prévoit la construction de 74 logements sur 2,35 ha. Les OAP définies tiennent compte d'enjeux environnementaux :

- Préservation des haies existantes
- Création d'une lisière urbaine

### Objectifs

- Intégrer la prise en compte de la biodiversité au projet d'aménagement
- Limiter les phénomènes d'îlots de chaleur
- Améliorer le cadre de vie des habitants

### Actions

- ✓ Mettre en œuvre les orientations en faveur de la biodiversité définies dans les OAP de la rue de la Fontaine et de l'Hôpital
- ✓ Veiller à limiter l'imperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration de l'eau et limiter les phénomènes d'îlots de chaleur
- ✓ Utiliser des espèces indigènes pour la lisière urbaine et les autres plantations
- ✓ Veiller à limiter l'éclairage public et ses horaires d'allumage
- ✓ Intégrer la gestion des eaux pluviales via un bassin de rétention grand à faible relief, pouvant parallèlement servir d'espace vert et de loisirs

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Linéaire de haies bocagères conservées et restaurées

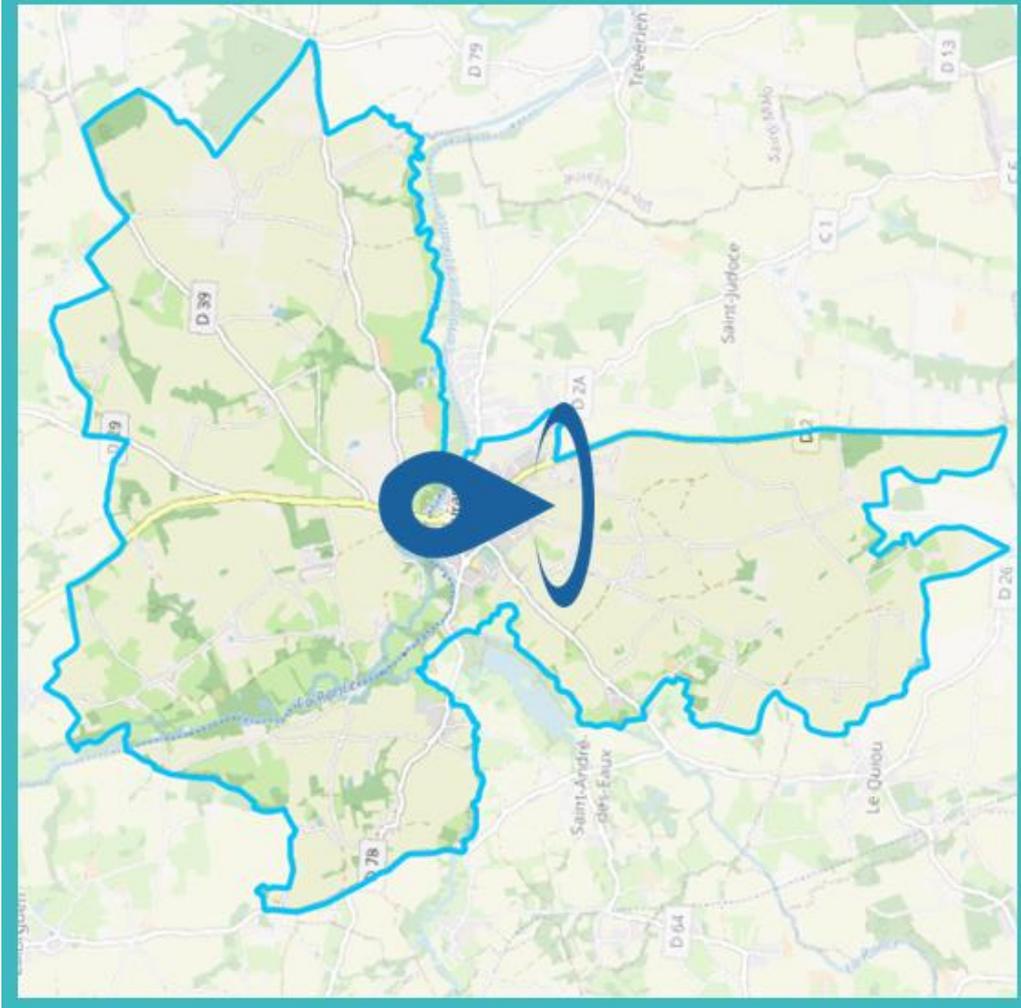
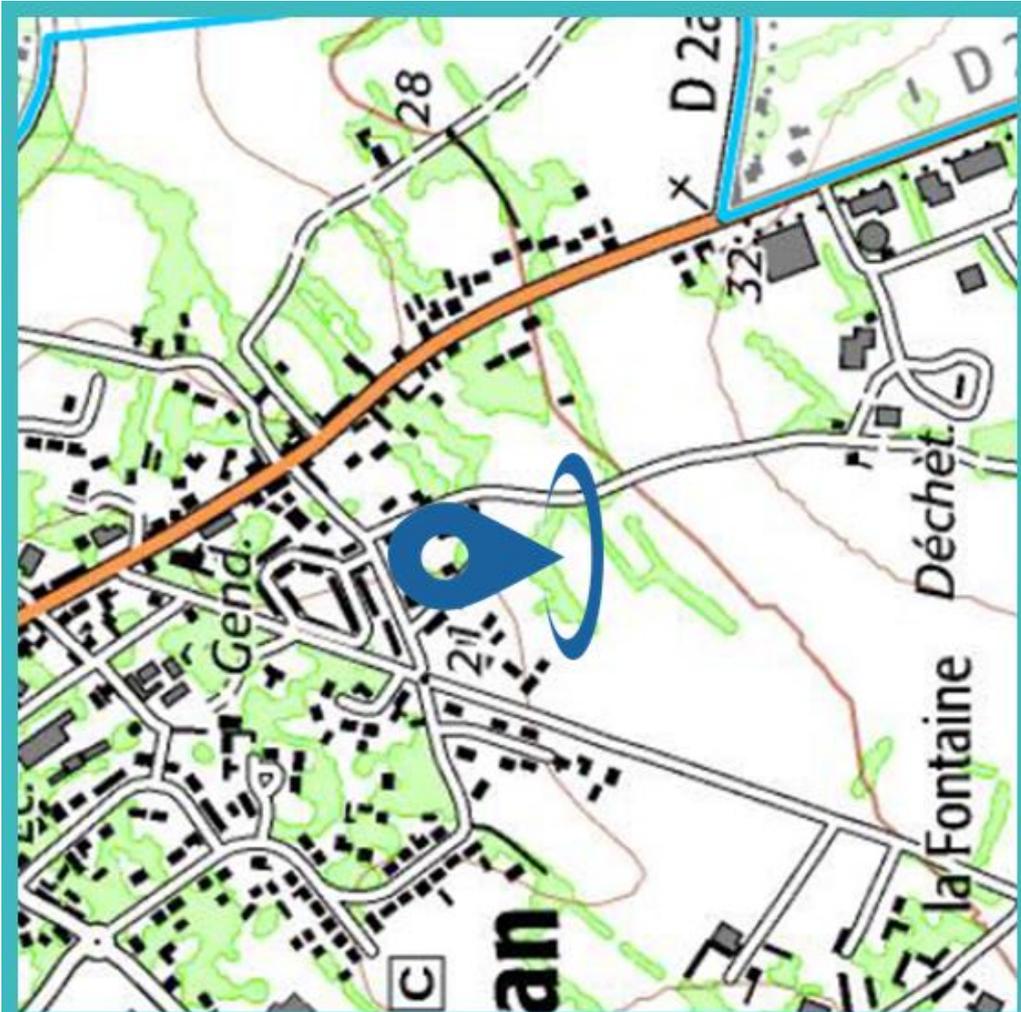
Pourcentage des surfaces imperméabilisées à la fin des travaux

### Partenaires

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional





## Action 1.13 – Sensibiliser les habitants à la préservation et à l'accueil de la faune dans le bâti

### Contexte

Les aménagements et restaurations d'habitations peuvent avoir des conséquences particulièrement négatives sur de nombreuses espèces protégées (dérangement de colonies de chauves-souris, condamnation des accès aux combles, fermeture des accès aux granges pour les Hirondelles rustiques, destruction de nids d'Hirondelle des fenêtres).

Informers et sensibiliser les habitants de ces menaces et de l'interdiction réglementaire de détruire et déranger ces espèces protégées.

### Objectifs

- Assurer la préservation des espèces liées au bâti
- Sensibiliser les habitants à l'accueil de la biodiversité dans le bâti

### Actions

- ✓ Créer une plaquette d'information et de sensibilisation à distribuer lors des demandes d'urbanisme, intégrant les sujets suivants :
  - Rappel de la réglementation sur le dérangement d'espèces protégées
  - Martinet, Hirondelle de Fenêtre et Rustique (favoriser leur accueil, période de sensibilité accrue, gestion des fientes avec l'installation de planche)
  - Chauves-souris (favoriser leur accueil, compatibilité avec l'isolation)
  - Chouette (favoriser leur accueil)
  - Intérêt des caves et combles pour la faune
  - Intérêt des parties de murs non jointées pour les oiseaux (Rougequeue noir, Moineau domestique, Troglodyte mignon...)

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de plaquettes diffusées

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional

Associations naturalistes (GEOCA, Bretagne Vivante, GMB, VivArmor Nature, LPO)



## Action 1.14 – Préserver la Chouette effraie du campanile de la Mairie

### Contexte

Le campanile du bâtiment de la Mairie abrite une Chouette effraie. Cet emplacement, à l'abri du dérangement, est particulièrement propice à cette dernière, qui produit cependant de nombreuses fientes et pelotes de réjection. Une gestion des fientes et pelotes de réjection, à une période adaptée pour ne pas déranger l'espèce en période de reproduction, est à mettre en œuvre pour que l'oiseau puisse continuer à utiliser le campanile sans causer de nuisances.

### Objectifs

- Maintenir la présence de la Chouette effraie dans le campanile de la mairie

### Actions

- ✓ Eviter tout dérangement de la Chouette effraie en période de reproduction (janvier à juillet)
- ✓ Nettoyer les fientes et pelotes de réjection de la Chouette effraie de nuit au mois de novembre (hors période de sensibilité et lorsque l'oiseau a quitté son abri pour la nuit)
- ✓ Prendre contact avec le Groupe Mammalogique Breton pour leur proposer les pelotes de réjection produites par la Chouette effraie, ces dernières peuvent être utilisées pour identifier les micromammifères du territoire
- ✓ Sensibiliser les habitants et les scolaires à l'accueil de la faune dans le bâti à travers cet exemple

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

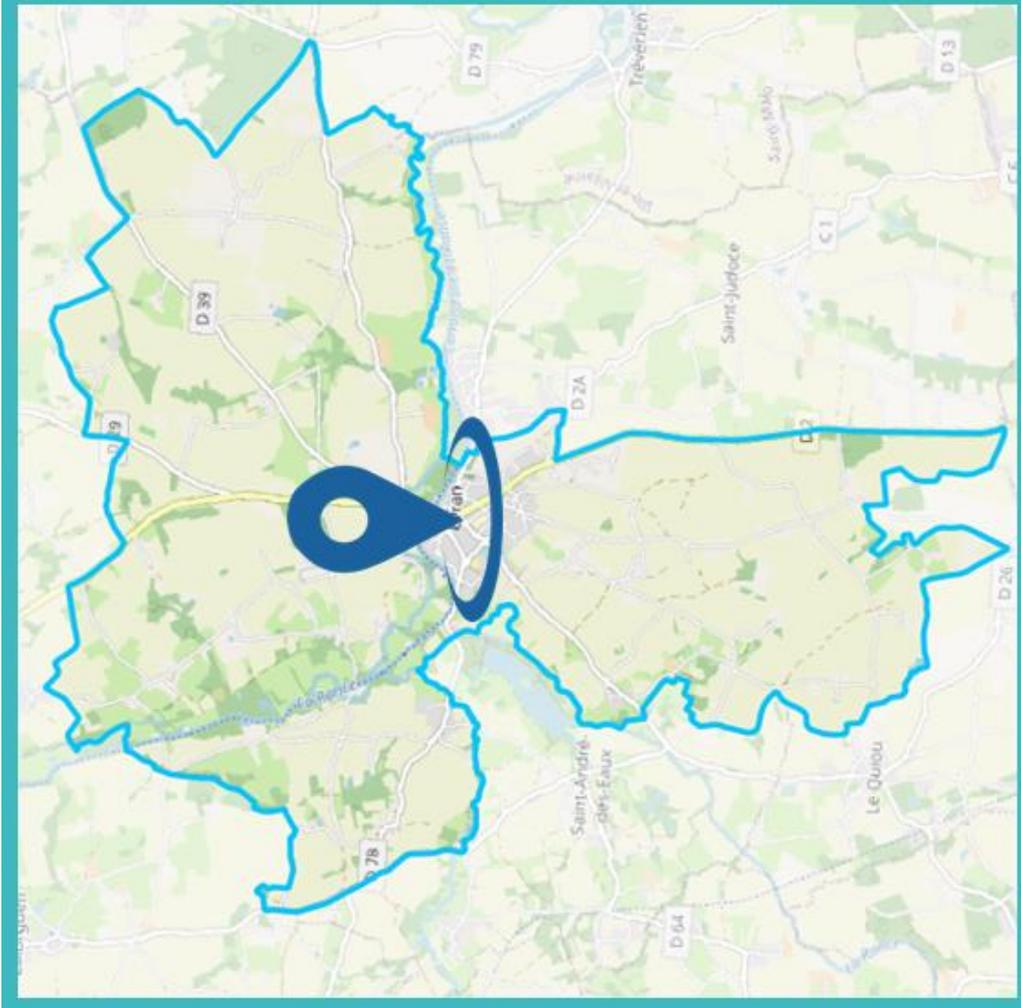
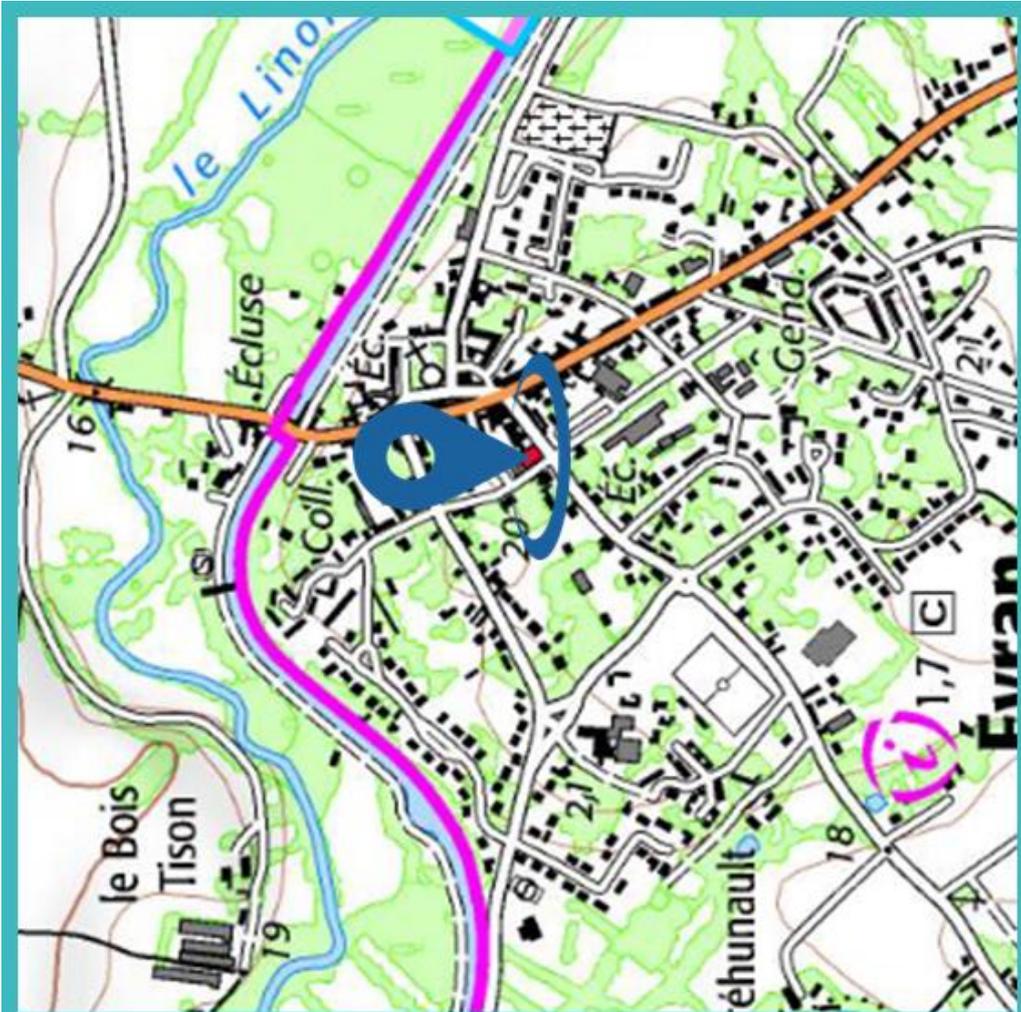
Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Présence continue de la Chouette effraie dans le campanile de la Mairie

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional  
Groupe Mammalogique Breton





## Action 1.15 – Adapter certains bâtiments communaux pour l'accueil des chauves-souris

### Contexte

Les chauves-souris sont des mammifères menacés et protégés. De nombreuses espèces sont anthropophiles et profitent des caves, combles et ouvrages d'art pour établir des colonies. Cependant, de nombreux travaux de restauration peuvent impacter ces colonies (étanchéification des combles et caves, jointage des murs, restauration de bâtiments abandonnés, lutte contre l'introduction d'oiseaux...). Il est donc nécessaire d'adapter les travaux de restauration et d'isolation du bâti pour trouver des compromis permettant le maintien et l'accueil des populations de chauves-souris anthropophiles.

### Objectifs

- Favoriser l'accueil des chauves-souris anthropophiles
- Limiter l'impact des travaux de restauration et d'isolation du bâti sur les chauves-souris

### Actions

- ✓ Mettre en œuvre les préconisations émises pour l'accueil des chauves-souris dans les bâtiments municipaux diagnostiqués : Combles de l'Eglise, Cave de la bibliothèque, Comble et Cave de l'école, Comble de la Mairie
- ✓ Veiller à la prise en compte des chauves-souris en amont des travaux de restauration et d'isolation du bâti, particulièrement quand ceux-ci ont lieu sur les combles et caves

Rq : Les chauves-souris sont des espèces protégées, tout dérangement ou destruction est interdit par la loi. L'article L.411-2 du code de l'environnement introduit la possibilité de déroger aux interdictions sous certaines conditions, il est alors nécessaire de suivre la procédure de demande de dérogation « espèces protégées ».

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de bâtiments aménagés

### Partenaires

Nozigell  
Groupe Mammalogique Breton  
Bretagne Vivante  
Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



# Action 1.16 – Poursuivre l'adaptation de l'éclairage public et géré en régie, pour éclairer mieux, juste et durable

## Contexte

Afin de sécuriser les déplacements et la mise en valeur des espaces, l'éclairage public s'est très largement généralisé. Cependant lorsque ce dernier est mal maîtrisé et dimensionné, il a une incidence sur les consommations d'énergie et le budget des collectivités, il est responsable de la pollution lumineuse nocturne et de perturbations des cycles biologiques des organismes vivants (humains, animaux, végétaux). Devant ce constat, il est urgent de revoir la façon d'éclairer pour « Eclairer mieux, éclairer juste, éclairer durable », en s'interrogeant sur pourquoi, quoi, quand et comment éclairer.

## Objectifs

- Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public
- Diminuer la pollution lumineuse liée à l'éclairage public
- Favoriser des secteurs sans pollution lumineuse
- Maintenir l'éclairage public nécessaire à la sécurisation des déplacements

## Actions

- ✓ Signer une charte avec le SDE 22 visant à éclairer mieux, juste et durable
- ✓ Réaliser un diagnostic avec le SDE 22 des éclairages communaux et en interne des éclairages complémentaires gérés en régie par la commune
- ✓ Adapter l'éclairage public et autres éclairages gérés par la commune pour n'éclairer que quand c'est nécessaire, où c'est nécessaire et de façon adaptée aux usages et à la biodiversité
- ✓ Communiquer sur les actions mises en œuvre et leur importance pour la biodiversité et l'observation du ciel étoilé (bulletin municipal, site internet, événement de sensibilisation)

## Priorité

1 2 3

## Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

## Indicateurs

Signature de la charte avec le SDE 22

Mise en œuvre de travaux d'adaptation de l'éclairage public

Parution d'articles de communication ou d'événements de sensibilisation organisés

## Partenaires

SDE 22

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional



## Action 1.17 – Expérimenter l'entretien différencié des espaces végétalisés des bords de routes communales

### Contexte

La sécurité routière est l'enjeu prioritaire pour les bords de routes. Lorsque l'accotement ou le talus le permettent, il est cependant possible d'agir pour la biodiversité en favorisant une fauche tardive ou idéalement une fauche différenciée qui conservera tous les ans une part de la végétation. Cette part de la végétation est alors durant l'hiver un abri pour l'entomofaune, une source de graines pour les espèces granivores et une zone de refuges pour les espèces recherchant une végétation dense où s'abriter des prédateurs. Le bord de route s'apparente alors durant une année à une friche luxuriante.

### Objectifs

- Maintenir toutes les actions nécessaires à la sécurité routière
- Adapter la gestion des bords de routes pour favoriser la biodiversité

### Actions

- ✓ Maintenir toutes les fauches nécessaires à la sécurité routière
- ✓ Mettre en place une fauche tardive à partir du mois de septembre avec une hauteur de 12 à 15 cm (limitation des coûts en carburant et de l'érosion du sol)
- ✓ Expérimenter la gestion différenciée, sur des routes adaptées, en suivant les recommandations du guide technique départemental :
  - Maintenir toutes les fauches nécessaires à la sécurité
  - Faucher à compter du mois de septembre 50% du linéaire en année paire et les 50% restant en année impaire, avec une hauteur de coupe de 12 à 15 cm
- ✓ Localiser les espèces exotiques envahissantes (renouée du japon, pétasites odorantes, datura ...) présentes en bord de route et adopter une gestion adaptée

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Pourcentage du linéaire géré en fauche tardive

Pourcentage du linéaire géré en gestion différenciée

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional



# Action 1.18 – Adopter un entretien des fossés pour préserver la biodiversité et les milieux aquatiques

## Contexte

Les fossés de bords de route sont des éléments nécessaires pour évacuer l'eau et assurer le bon ressuyage de la chaussée, essentiel à la sécurité routière. Cependant, les eaux de la chaussée présentent des éléments nocifs à l'environnement et plus particulièrement aux cours d'eau. Les fossés favorisent également l'apport de sédiments dans les cours d'eau pouvant colmater leur lit. Ils accélèrent également la circulation de l'eau dans les paysages, pouvant contribuer à des crues soudaines. Une gestion adaptée peut permettre de réduire leurs effets sur les milieux aquatiques et la biodiversité de ces derniers.

## Objectifs

- Maintenir le bon ressuyage de la chaussée, essentiel à la sécurité routière
- Réduire l'impact des fossés sur les milieux aquatiques

## Actions

- ✓ Ne curer que quand c'est nécessaire, où c'est nécessaire et le volume nécessaire
- ✓ Ne pas curer de novembre à juillet (période sensible pour la faune et les milieux)
- ✓ Adopter les préconisations de curage du guide méthodologique départemental :
  - Curage du tiers inférieur uniquement (limite l'érosion)
  - Arrêt du curage 50m avant les cours d'eau
  - Déconnexion des fossés et cours d'eau lorsque qu'il est possible de les dévier dans une zone tampon (convention avec des privés, terrain communal)
  - Favoriser des curages en alternance sur des tronçons de 20 à 30m pour réduire l'érosion liée à la vitesse d'écoulement sur les secteurs de pentes
  - Dissociation des chantiers de curage et dérasement (maintien d'une zone filtre)
- ✓ Veiller au devenir des rémanents (risque d'usage pour le comblement de mare)

## Priorité

1 2 3

## Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

## Indicateurs

Nombre de déconnexion de fossés  
Pourcentage du linéaire curé avec la méthode du tiers inférieur

## Partenaires

Dinan Agglomération



## Action 1.19 – Limiter la dispersion de la Renouée du Japon et expérimenter des modes de lutte

### Contexte

La Renouée du Japon est une espèce exotique envahissante dont la propagation engendre des contraintes de gestion et une perte de biodiversité par concurrence avec les espèces indigènes. La lutte pour éradiquer cette espèce n'offre pas de bon résultat, cependant il est possible de mettre en œuvre des actions pour éviter sa dispersion à minima, voire réduire sa vitalité.

Seule une station de Renouée du Japon est connue sur la commune, au point d'apport volontaire de la Rue des Ronces.

### Objectifs

- Lutter contre la Renouée du Japon

### Actions

- ✓ Sensibiliser les agents et habitants à la présence de l'espèce, aux menaces qu'elle représente et à son mode de dispersion par bouturage (risque en cas de coupe de dispersion de fragments, risque lors de transport en déchetterie...)
- ✓ Inciter les agents et habitants à signaler la présence de l'espèce
- ✓ Veiller à ne pas disperser l'espèce (en cas de coupe nécessaire, veiller à ce que les fragments ne soient pas dispersés et à ce que le matériel soit nettoyé)
- ✓ Expérimenter la lutte contre la Renouée du Japon par battage/roulage : la renouée est régulièrement couchée (au bâton sur de petite surface, à l'épaveuse éteinte en bord de route). L'objectif est de forcer la plante à dépenser des ressources en cicatrisant, limitant ainsi sa vivacité. L'objectif n'est donc pas de la couper, mais de la plier. C'est un mode de gestion couramment appliqué contre les fougères.

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Surface colonisée par la Renouée sur la commune

Surface faisant l'objet d'une lutte ou de mesures d'évitement

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional



# Action 1.20 – Lutter contre le Frelon asiatique en limitant l'impact sur la biodiversité indigène

## Contexte

Sur notre territoire et depuis quelques années, nous connaissons une dynamique croissante de développement du frelon asiatique « *Vespa Velutina* », le frelon à pattes jaunes, prédateur d'abeilles. Chaque année Dinan Agglomération fait détruire entre 350 et 550 nids de frelons asiatiques avec un pic d'activité atteint en 2022 avec plus de 1200 nids traités. Ce prédateur généraliste d'insectes impacte lourdement la pollinisation et de façon indirecte la faune. Le secteur économique locale est également touché par la perte directe de production principalement en apiculture et arboriculture. Les risques pour la santé humaine sont également importants du aux risques de piqûres multiples pouvant entraîner un choc anaphylactique. On déplore malheureusement plusieurs accidents graves chaque année sur notre territoire entraînant une incapacité de travail.

## Objectifs

- Faire baisser significativement la pression de prédation exercée par le frelon asiatique sur l'entomofaune.
- Sensibiliser aux risques pour la santé humaine.
- Maîtriser les dépenses budgétaires des collectivités liées à cette action

## Actions

- ✓ Former et animer un réseau de piégeurs volontaires, pour le piégeage de printemps des fondatrices, selon le protocole porté par les GDSA bretons, à l'échelle de la population. Sensibiliser et accompagner les communes à la mise en place de pièges sur le domaine public.
- ✓ Faire détruire tous les nids de frelons asiatiques signalés sur le territoire (domaine public et privé) du 1er avril au 1er novembre, en faisant intervenir une entreprise de désinsectisation.
- ✓ Organiser et animer des ateliers de vulgarisation scientifique à destination du grand public pour sensibiliser les habitants à la problématique.

## Priorité

1 2 3

## Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

## Indicateurs

Nombre de piégeurs formés

Nombre de fondatrices capturées

Nombre de nids détruits

Enveloppe financière consommée

Nombre d'ateliers de sensibilisation animés

## Partenaires

Dinan Agglomération

Entreprises de désinsectisation

GDSA22

Apiculteurs & habitants

## Axe 2 – Sensibiliser et faire connaître le patrimoine naturel communal





## Action 2.1 – Communiquer sur les actions communales

### Contexte

Certaines modifications des pratiques et actions menées peuvent interloquer les habitants et entreprises. Avant, pendant et après toutes actions, il est donc essentiel d'informer et d'expliquer au plus grand nombre les démarches et leurs objectifs. Cela permettra une meilleure appropriation et acceptation des actions.

Par ailleurs, les actions menées par la commune peuvent être sources d'inspirations, il est donc essentiel de communiquer, pour inciter tout un chacun à agir en faveur de la biodiversité.

### Objectifs

- Favoriser la compréhension et l'acceptation des actions
- Inciter les habitants et entreprises à reproduire certaines actions menées par la commune en faveur de la biodiversité

### Actions

- ✓ Informer et expliquer les actions mises en œuvre au plus grand nombre, à travers les moyens dont dispose la commune :
  - Bulletin municipal
  - Site internet
  - Vœux du Maire
  - Réunion publique
  - Visite de chantier
  - Implication des habitants dont les scolaires
  - Installation de panneau d'information
  - Tenue de stands (forum, vide grenier, marché)

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre d'actions de communication mises en place

Nombre de moyens de communication mis en place

### Partenaires

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional



## Action 2.2 – Faire découvrir le patrimoine naturel communal au grand public

### Contexte

La préservation du patrimoine naturel passe par son appropriation. En découvrant la biodiversité du territoire et les actions qui peuvent lui être bénéfiques, les habitants sont plus à même de s'y intéresser et d'adopter des choix pour préserver l'environnement. Pour toucher le plus grand nombre de personnes, dont les habitants qui ne souhaiteraient pas forcément s'intéresser au sujet, il est important de multiplier les vecteurs de communication et de sensibilisation, ainsi que de communiquer sur le sujet là où on ne s'y attendrait pas (marché de Noël, vide grenier...)

### Objectifs

- Faire connaître le patrimoine naturel communal
- Sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de l'environnement

### Actions

- ✓ Publier via les moyens de communications de la commune (bulletin municipal, site internet...) des articles de sensibilisation sur le thème de la biodiversité et des actions qui peuvent être mises en œuvre en sa faveur
- ✓ Organiser des animations (ateliers, sorties nature) pour sensibiliser les habitants à la préservation de la biodiversité et aux gestes à adopter en faveur de la biodiversité
- ✓ Installer des expositions extérieures temporaires sur le thème de la biodiversité
- ✓ Organiser un concours photo sur le thème de la biodiversité de la commune pour inciter les habitants à observer le patrimoine naturel de la commune
- ✓ Enrichir l'offre de livres à la bibliothèque sur le thème de la biodiversité

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre d'actions de sensibilisation mises en place

### Partenaires

Maisons Nature  
Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



## Action 2.3 – Sensibiliser les scolaires au patrimoine naturel

### Contexte

L'éducation est un levier essentiel pour comprendre et protéger la nature. La compréhension, dès le plus jeune âge, des enjeux de la protection de l'environnement, permet d'éveiller les consciences, de ceux qui seront demain les acteurs de la transition écologique.

Pour favoriser l'éducation des élèves sur les thèmes liés à la nature, il convient de permettre aux enseignants de se doter de ressources pédagogiques et de moyens, leur permettant d'organiser des sorties ou de faire intervenir des animateurs.

### Objectifs

- Améliorer la sensibilisation des scolaires à la préservation de l'environnement
- Doter les enseignants de moyens pour sensibiliser les scolaires à la préservation de l'environnement

### Actions

- ✓ Appuyer l'organisation de sortie nature dans le cadre scolaire
- ✓ Enrichir l'offre de livres à l'école sur le thème de la biodiversité
- ✓ Envisager l'abonnement de l'école à une revue pédagogique (la salamandre junior, la hulotte...)
- ✓ Fournir à l'école des ressources pédagogiques pour l'étude et l'observation de la biodiversité (Ressources pédagogiques des Clubs Connaitre et Protéger la Nature...)

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre d'interventions auprès des scolaires organisées

Acquisition pour l'école de livres et de ressources pédagogiques sur le thème de la biodiversité

### Partenaires

Maisons nature  
Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



## Action 2.4 – Améliorer la formation des agents municipaux sur les thématiques liées à la biodiversité

### Contexte

La formation est essentielle à la compréhension des enjeux liés à l'environnement. Elle permet également d'approfondir et d'actualiser ses connaissances, favorisant une évolution des pratiques plus en faveur de l'environnement.

La biodiversité et sa préservation étant un sujet vaste, en constante évolution au grès des nouvelles connaissances, il est essentiel de suivre des formations régulières pour bénéficier des recommandations les plus pertinentes et favoriser l'échange de connaissance entre communes.

### Objectifs

- Approfondir et actualiser les connaissances des agents municipaux en termes de préservation de la biodiversité
- Favoriser l'échange de connaissances entre communes
- Former les agents sur les actions à mettre en place en faveur de la biodiversité dans le cadre de leurs missions

### Actions

- ✓ Inciter les agents municipaux à suivre des formations liées à la biodiversité
- ✓ Exemples de thématiques :
  - Enjeux généraux autour de la biodiversité
  - Reconnaissance et lutte contre les espèces exotiques
  - Gestion différenciée des espaces verts
  - Accueil de la faune dans le bâti
  - Gestion des espaces naturels
  - Entretien de la haie et taille des arbres
  - Végétalisation du bâti et désimperméabilisation urbaine

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de formations suivies par les agents communaux

Pourcentage des agents communaux ayant suivis des formations thématiques

### Partenaires

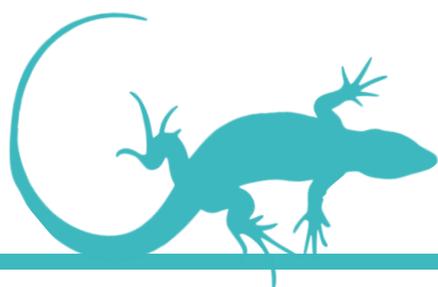
Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional

CNFPT

Office français de la biodiversité

## Axe 3 – Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal





## Action 3.1 – Inciter les habitants à améliorer la connaissance du patrimoine naturel via la plateforme participative

### Contexte

La connaissance étant un préalable essentiel à l'action, les habitants sont invités à remonter leurs observations via la plateforme participative en ligne.

En contribuant à la connaissance, l'observation permet de prendre conscience de la biodiversité qui nous entoure et des menaces auxquels elle doit faire face.

La plateforme propose également des outils d'aide à l'identification permettant d'améliorer les connaissances des observateurs.

### Objectifs

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal par la mobilisation des habitants
- Inciter les habitants à observer et reconnaître la faune et de la flore

### Actions

- ✓ Relayer via les moyens de communications de la commune (bulletin municipal, site internet...) l'existence de la plateforme d'inventaire participatif et inciter les habitants à y contribuer ([www.biodiversite.dinan-agglomeration.fr/](http://www.biodiversite.dinan-agglomeration.fr/))
- ✓ Relayer les avis de recherches faune/flore mis en place dans le cadre de l'atlas de la biodiversité
- ✓ Relayer les enquêtes participatives nationales disponibles sur le site des Observatoires Participatifs des Espèces et de la Nature ([www.open-sciences-participatives.org](http://www.open-sciences-participatives.org))

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre d'articles parus

### Partenaires

Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



## Action 3.2 – Créer et animer un groupe d'habitants référents pour le suivi de la biodiversité

### Contexte

Le patrimoine naturel est un bien commun, dont la préservation passe par la connaissance. Inciter la création d'un groupe d'habitants intéressés pour se former à la reconnaissance des espèces et au suivi de certaines espèces (hirondelles, oiseaux des jardins...) permet de développer un réseau de bénévoles prêts à œuvrer pour la prise en compte de la biodiversité.

### Objectifs

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal
- Développer un réseau de citoyens référents pour la biodiversité
- Créer du lien social autour de la biodiversité

### Actions

- ✓ Inciter et animer la création d'un groupe d'habitants référents pour le suivi de la biodiversité (identifier si des naturalistes sont présents sur la commune, ou des personnes avec une sensibilité accrue et intéressées pour se former)
- ✓ Débuter par des suivis collectifs simples et des programmes de science participative (comptage annuel des nids d'hirondelles, opération oiseaux des jardins dans les espaces verts et naturels de la commune, observatoire des vers luisants...)
- ✓ Inciter les bénévoles à dresser la liste des espèces par espaces verts et naturels de la commune (pour favoriser un apprentissage progressif, le suivi peut débuter par un seul site et un seul ou quelques groupes d'espèces (oiseaux, papillons))

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

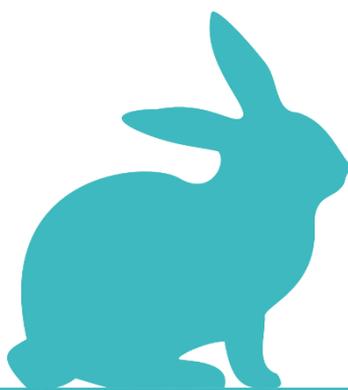
### Indicateurs

Nombre d'habitants impliqués

### Partenaires

Le futur Parc naturel régional

**Axe 4 – Inciter les habitants et entreprises de la commune à agir en faveur du patrimoine naturel**





## Action 4.1 – Inciter les propriétaires de plans d'eau à adopter des pratiques favorables à la biodiversité

### Contexte

Les plans d'eau peuvent être des réservoirs de biodiversité importants (poissons, plantes, invertébrés aquatiques, oiseaux d'eau, mammifères aquatiques et semi-aquatiques, amphibiens...). Cependant, les plans d'eau, peuvent également être néfastes pour une part de la biodiversité, du fait de l'évaporation accrue et du drainage des zones humides qu'ils provoquent, ainsi que de leur impact sur les cours d'eau (envasement, réchauffement des masses d'eau, obstacle à la continuité écologique). Une étude au cas par cas et des préconisations spécifiques sont nécessaires.

### Objectifs

- Sensibiliser aux impacts potentiels des plans d'eau
- Identifier les plans d'eau impactant des cours d'eau
- Favoriser un effacement des plans d'eau impactant pour les cours d'eau ou sans intérêt pour la biodiversité
- Favoriser une gestion adaptée des plans d'eau non impactant pour les cours d'eau et présentant un intérêt pour la biodiversité

### Actions

- ✓ Inciter les propriétaires de plans d'eau à suivre les préconisations suivantes :
  - Si le plan d'eau impacte un cours d'eau (cours d'eau passant dans le plan d'eau ou rejet d'eau dans ce dernier) ou ne présente pas d'intérêt pour la biodiversité (il induit une évaporation accrue de l'eau et un drainage des zones humides) : inciter les propriétaires à rencontrer les services milieux aquatiques de Dinan Agglomération pour étudier la possibilité de son effacement,
  - Si le plan d'eau n'impacte pas un cours d'eau et peut présenter un intérêt pour la biodiversité : inciter les propriétaires à adopter une gestion favorable à la biodiversité (berges en pente douce, conservation de la végétation rivulaire, proscrire et lutter contre l'introduction d'espèces exotiques (végétales, écrevisses, poissons), favoriser la reproduction d'oiseaux d'eau avec des radeaux flottants, conserver un marnage estival).

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de propriétaires ayant sollicités des conseils.

Nombre de plans d'eau impactant effacés.

### Partenaires

Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



## Action 4.2 – Inciter les propriétaires de mares à adopter des pratiques favorables à la biodiversité

### Contexte

La mare est définie par le SAGE Rance Frémur baie de Beaussais comme une étendue d'eau de petite taille pouvant atteindre un maximum de 100 m<sup>2</sup> et une faible profondeur pouvant atteindre 2 m au plus profond. De formation naturelle ou anthropique, elle est alimentée par les eaux pluviales et parfois par les nappes, la présence d'eau y est généralement temporaire. Les mares possèdent un fort potentiel biologique, tout particulièrement pour les populations d'amphibiens. Leur disparition massive ces dernières décennies, nécessite qu'une attention toute particulière leur soit portée.

### Objectifs

- Préserver, restaurer et développer le réseau de mares
- Accroître les milieux favorables à la reproduction des amphibiens et autres espèces
- Sensibiliser au rôle important des mares pour la biodiversité

### Actions

- ✓ Informer et sensibiliser les habitants sur la nécessité de conserver les mares
- ✓ Inciter les habitants à la création de mares favorables à l'accueil de la biodiversité
- ✓ Inciter les propriétaires de mares à suivre les préconisations suivantes :
  - Avoir au moins une partie des berges de la mare en pente douce
  - Favoriser une forme de mare hétérogène
  - Conserver une végétation rivulaire et aquatique
  - Proscrire et lutter contre l'introduction d'espèces exotiques (végétales, écrevisses...)
  - Proscrire l'introduction de poisson
  - Veiller à limiter l'atterrissement de la mare par envasement
  - Veiller à conserver un bon ensoleillement de la mare en limitant les ligneux
  - Ne pas mener d'action en période de reproduction des amphibiens (décembre-juillet)

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de propriétaires ayant sollicités des conseils.

Nombre de mares restaurées et créées

Parution d'articles de communication ou d'évènements de sensibilisation organisés

### Partenaires

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional



## Action 4.3 – Inciter les propriétaires de haies à adopter des pratiques favorables à la biodiversité

### Contexte

Les haies bocagères structurent nos paysages et sont l'un des éléments structurant des continuités écologiques sur le territoire. Pour la biodiversité, elles servent d'habitat et de corridor de déplacement. Les haies offrent également d'autres services qui influent à une échelle plus large sur la biodiversité comme le stockage du carbone, la lutte biologique et la lutte contre l'érosion des sols. Ces services ne peuvent être pleinement rendus que si la haie présente un bon état de conservation, lié à une gestion adéquate. Pour cela, le plan de gestion durable des haies est un outil essentiel.

### Objectifs

- Préserver, restaurer et développer le réseau de haies
- Favoriser des haies fonctionnelles, pour la biodiversité, la protection des cultures, la lutte contre l'érosion et production de bois
- Favoriser un entretien adapté des haies
- Sensibiliser aux services rendus par les haies

### Actions

- ✓ Inciter les propriétaires de haies à suivre les préconisations suivantes :
  - Maintenir et restaurer des haies larges, diversifiées, avec trois strates (herbacée, arbustive et arborée)
  - Conserver les arbres âgés ou morts, ainsi que le bois mort en pied de haie
  - Lutter contre l'introduction et le développement d'espèces exotiques (laurier palme, mimosa, robinier, pins, thuya, cyprès, sapin, épicéa ...)
  - Proscrire tout entretien des haies du 15 mars au 31 juillet
  - Favoriser des techniques d'entretien avec un matériel adéquat assurant la qualité des coupes et la bonne cicatrisation des arbres
  - Planter des haies de végétaux locaux et adaptés au changement climatique
  - Mettre en œuvre un plan de gestion durable de leur réseau de haies
  - Adhérer au Label Haie

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de propriétaires ayant sollicité des conseils.

Nombre de propriétaire ayant établi un plan de gestion durable des haies sur la commune.

### Partenaires

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional

SCIC ENR Bois & Energie en Pays de Rance



## Action 4.4 – Inciter les propriétaires et exploitants de prairies à adopter des pratiques favorables à la biodiversité

### Contexte

Les prairies naturelles, lorsqu'elles présentent un bon état de conservation, sont source d'une biodiversité floristique importante, en lien avec de nombreux invertébrés. Ces dernières décennies, les prairies naturelles sont en très forte régression quantitative et qualitative. Des modes de gestion visant une productivité importante induisent une réduction de la diversité biologique des prairies qui subsistent. Le maintien des prairies et de leur diversité floristique est un enjeu fort pour le territoire.

### Objectifs

- Préserver, restaurer et développer les surfaces de prairies naturelles en bon état de conservation
- Sensibiliser les propriétaires et exploitants à l'intérêt des prairies naturelles diversifiées

### Actions

- ✓ Inciter à la reconversion de terres cultivées en prairies naturelles d'intérêt écologique
- ✓ Inciter les exploitants de prairies naturelles à souscrire des Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) en faveur du maintien des prairies naturelles en bon état de conservation
- ✓ Inciter les propriétaires et exploitants de prairies naturelles à s'engager vers les préconisations suivantes :
  - Adapter la pression de pâturage et les dates de mise au pré sur sol portant
  - Proscrire la fertilisation minérale et adapter la fertilisation organique
  - Proscrire les autres intrants et étudier des pratiques alternatives
  - Proscrire le drainage et étudier le comblement de drains anciens
  - Maintenir une bande non pâturée en bordure de cours d'eau et pied de haies

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Surface de prairies naturelles

Etat de conservation des prairies naturelles

### Partenaires

Chambre d'agriculture

Groupement des Agriculteurs Biologiques

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional



# Action 4.5 – Inciter les propriétaires et exploitants de forêts à adopter des pratiques favorables à la biodiversité

## Contexte

Les surfaces boisées augmentent depuis quelques décennies du fait de l'abandon agricole de certains fonds de vallées. Cependant, la biodiversité abritée par les forêts anciennes est différente de celle observable dans de jeunes boisements ou des plantations récentes. Des siècles seront nécessaires avant que ces derniers offrent des caractéristiques de sols et de peuplements semblables aux forêts anciennes. Il convient donc d'être particulièrement vigilant à la conservation et la gestion des forêts anciennes du territoire et au devenir des boisements plus récents.

## Objectifs

- Préserver les forêts anciennes en bon état écologique
- Favoriser l'attrait des boisements pour la biodiversité
- Sensibiliser les propriétaires et exploitants de forêts aux méthodes d'exploitation favorables à la biodiversité en forêt et à leur biodiversité

## Actions

- ✓ Inciter les propriétaires et exploitants de forêts à adopter un Plan simple de gestion intégrant les préconisations suivantes :
  - Maintenir des parcelles non exploitées au profit de la biodiversité
  - Proscrire les coupes à blanc et favoriser la futaie irrégulière à rotation longue
  - Favoriser la régénération naturelle ou la plantation d'espèces indigènes et adaptées au changement climatique
  - Lutter contre l'introduction et le développement d'espèces exotiques
  - Conserver le bois mort en forêt
  - Conserver les arbres d'intérêt écologique lors de l'exploitation (arbres à cavité, présence de lierre, arbres à trous de pics, arbres fendus, arbres morts...)
  - Préserver la microtopographie des parcelles (talus, fossés, ornières, dépressions)

## Priorité

1 2 3

## Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

## Indicateurs

Nombre de Plan simple de gestion intégrant la biodiversité

Surface de forêt en libre évolution

## Partenaires

Centre Régional de la Propriété Forestière

Office national des forêts

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel régional

# Action 4.6 – Inciter les habitants et entreprises à limiter la pollution lumineuse



## Contexte

La pollution lumineuse liée à l'excès d'éclairage artificiel impacte la biodiversité, l'observation du ciel étoilé, la santé humaine et représente un gaspillage énergétique. Les habitants et entreprises y contribuent pour partie avec le développement de spots lumineux, l'éclairage d'enseignes et de publicité. L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses impose un cadre qu'il est nécessaire de suivre à minima.

## Objectifs

- Réduire la pollution lumineuse impactant la biodiversité
- Réduire le gaspillage énergétique lié à l'éclairage
- Favoriser des secteurs sans pollution lumineuse

## Actions

- ✓ Faire respecter l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.
- ✓ Inciter les habitants et entreprises à adopter les préconisations suivantes :
  - Adapter l'éclairage pour n'éclairer que QUAND c'est nécessaire, OU c'est nécessaire et de façon adaptée aux usages et à la biodiversité
  - Réduire l'intensité des éclairages au minimum utile
  - Choisir des éclairages avec une couleur de lumière inférieure à 2 400 Kelvin et dans tous les cas inférieurs à 2 700 Kelvin
  - Choisir des équipements faiblement énergivores

## Priorité

1 2 3

## Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

## Indicateurs

Nombre de propriétaires ayant sollicités des conseils  
Nombre d'entreprises ne respectant pas l'arrêté du 27 décembre 2018

## Partenaires

Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



## Action 4.7 – Inciter les propriétaires de jardin et d'espaces verts à adopter des pratiques favorables à la biodiversité

### Contexte

Les jardins privatifs et espaces verts des entreprises, selon les pratiques qui y sont conduites, peuvent être des espaces intéressants pour la biodiversité. La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics, a été étendue le 1er juillet 2022, à l'ensemble des propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif. C'est un grand pas pour la biodiversité, mais de nombreuses autres actions peuvent être menées pour rendre ces espaces plus accueillant pour la biodiversité.

### Objectifs

- Favoriser l'accueil de la biodiversité dans les jardins et espaces verts
- Rendre perméable les villes et villages au déplacement de la biodiversité

### Actions

- ✓ Faire respecter la loi Labbé en communiquant dessus
- ✓ Inciter les habitants et entreprises à adopter les préconisations suivantes :
  - Permettre la libre circulation de la petite faune à travers les clôtures
  - Conserver des espaces végétalisés en fauche tardive ou en friches
  - Limiter les fréquences de tontes
  - Proscrire l'élagage des haies du 15 mars au 31 juillet
  - Favoriser l'hétérogénéité des espaces (tas de bois, murets, lierre...)
  - Proscrire l'usage de végétaux exotiques envahissants
  - Favoriser l'usage de végétaux locaux et peu consommateur d'eau
  - Proscrire tout intrant, favoriser la lutte biologique

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de propriétaires engagés dans des actions pour l'accueil de la biodiversité

Nombre d'entreprises engagées dans des actions pour l'accueil de la biodiversité

### Partenaires

Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



## Action 4.8 – Inciter les propriétaires de bâtiments à adopter des pratiques favorables à la biodiversité

### Contexte

Les bâtiments peuvent abriter une biodiversité spécifique (chauves-souris, rapaces, hirondelles...) et nuire à d'autres espèces (collision, cavités pièges...). L'aménagement des bâtiments (habitations, entreprise, immeuble, ruines...) peut être pensé en tenant compte de la biodiversité.

### Objectifs

- Favoriser l'accueil de la biodiversité dans le bâti
- Limiter l'impact du bâti sur la biodiversité

### Actions

- ✓ Rappeler lors des démarches (déclaration préalable de travaux, permis de construire...) la réglementation sur les espèces protégées (nids d'oiseaux, chauves-souris...): demande d'autorisation de dérangement et destruction d'espèces protégées intégrant des périodes d'intervention appropriées et des mesures compensatoires
- ✓ Inciter les propriétaires de bâtiments à adopter les préconisations suivantes :
  - Rendre inactif les pièges pour la petite faune (sticker sur vitre, chapeau de cheminée, obstruer les cavités pièges de types gouttières et poteaux...)
  - Aménager les combles pour l'accueil des chauves-souris ou rapaces
  - Maintenir des bâtiments ouverts pour les Hirondelles rustiques
  - Installer des planches anti-fientes pour se prémunir des fientes d'hirondelle
  - Conserver des joints non colmatés pour l'accueil de la petite faune

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de propriétaires ayant sollicités des conseils

Parution d'articles de communication et organisation d'évènements de sensibilisation

### Partenaires

Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional



## Action 4.9 – Inciter les habitants et entreprises à lutter contre les espèces exotiques envahissantes

### Contexte

Les espèces exotiques envahissantes sont des espèces animales et végétales introduites sur un territoire d'où elles ne sont pas originaires et dont le développement excessif bouleverse les écosystèmes locaux. Aujourd'hui ces espèces sont considérées comme l'une des principales menaces pour la biodiversité. Elles constituent un danger pour environ un tiers des espèces terrestres et ont contribué à près de la moitié des extinctions connues à l'échelle mondiale. Le site du Conservatoire Botanique National de Brest, permet de savoir si une espèce végétale est envahissante : [www.cbnbrest.fr/ecalluna/](http://www.cbnbrest.fr/ecalluna/).

### Objectifs

- Informer sur ce que sont les espèces exotiques envahissantes animales et végétales
- Lutter contre l'introduction et le développement d'espèces exotiques envahissantes animales et végétales
- Privilégier la plantation de plantes indigènes, support à la biodiversité locale

### Actions

- ✓ Rappeler que le code de l'environnement fixe la liste des espèces exotiques interdites d'introduction sur le territoire national, y compris la détention, le transport, l'échange, la vente ou l'achat en lien avec leur impact sur la biodiversité et les dangers sanitaires que certaines représentent
- ✓ Indiquer aux habitants de ne jamais relâcher d'espèces animales issues d'un élevage dans la nature ou le jardin (tortues, serpents, araignées, insectes, amphibiens, NAC...)
- ✓ Inciter les aménageurs à utiliser des espèces indigènes pour les plantations dans les règlements de lotissement ou à minima l'absence d'espèce envahissante
- ✓ Inciter les habitants et entreprises à demander aux paysagistes des végétaux locaux dans les projets de plantations ou à minima l'absence d'espèce envahissante
- ✓ Inciter les habitants et entreprises à se renseigner sur la provenance géographique des végétaux qu'ils achètent

### Priorité

1 2 3

### Calendrier de mise en œuvre

Court terme  
Moyen Terme  
Long terme  
Indéfini

### Indicateurs

Nombre de propriétaires ayant sollicités des conseils

Parution d'articles de communication ou d'évènements de sensibilisation organisés

### Partenaires

Dinan Agglomération  
Le futur Parc naturel régional

# Documents ressources

- ✓ Les inventaires complémentaires de l'ABI

**Atlas de la biodiversité intercommunale**  
**Dinan Agglomération**

**INVENTAIRES ENTOMOLOGIQUES**

Février 2023

Logos: République Française, OFB, COEUR émeraude, DINAN AGGLOMÉRATION

**DINAN AGGLOMÉRATION**

**Réalisation d'inventaires naturalistes dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale**

Lot 1 : Inventaire des oiseaux sur 20 communes

[Rapport final - janvier 2023](#)

**Gereco**

**VivArmor Nature**

**Atlas de la Biodiversité Intercommunale**  
Mission de réalisation d'inventaires naturalistes

**Caractérisation du réseau écologique de la Rainette verte sur Dinan Agglomération**

Logos: DINAN AGGLOMÉRATION, COEUR émeraude, OFB

**Rault Pierre-Alexis & Guinel Ema**  
Janvier 2023

**Inventaire chiroptérologique par mesure d'activité acoustique**

**Inventaire chiroptérologique par recherche de gîtes**

**Atlas de la biodiversité intercommunale**  
**Dinan Agglomération**

NOZIGELL

**Atlas de la biodiversité intercommunale de Dinan Agglomération**

**Inventaire et diagnostic des points d'eau sur le territoire de Dinan Agglomération - 2022 -**

COEUR Émeraude  
Olivier MASSARD, 2022

Logos: DINAN AGGLOMÉRATION, COEUR émeraude, P, OFB

**Atlas de la biodiversité intercommunale de Dinan Agglomération**

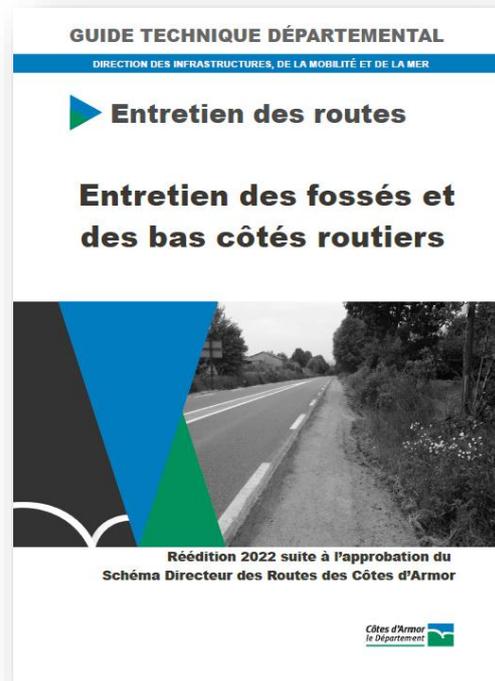
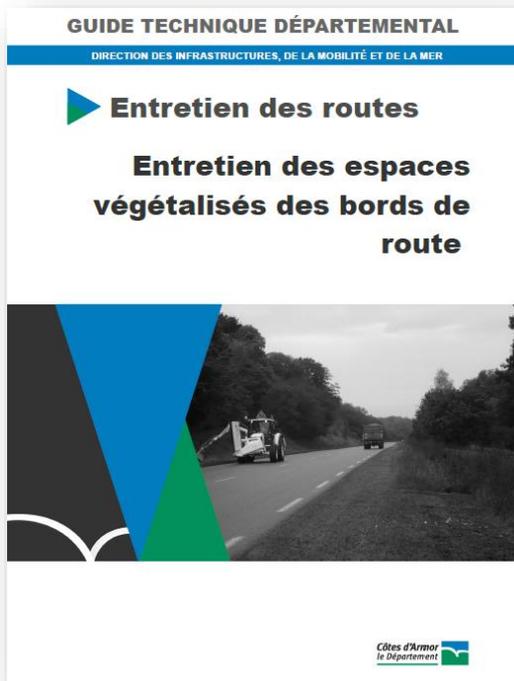
**Inventaires et diagnostics floristiques sur le territoire de Dinan Agglomération - 2022 -**

Synthèses communales des données actualisées et historiques

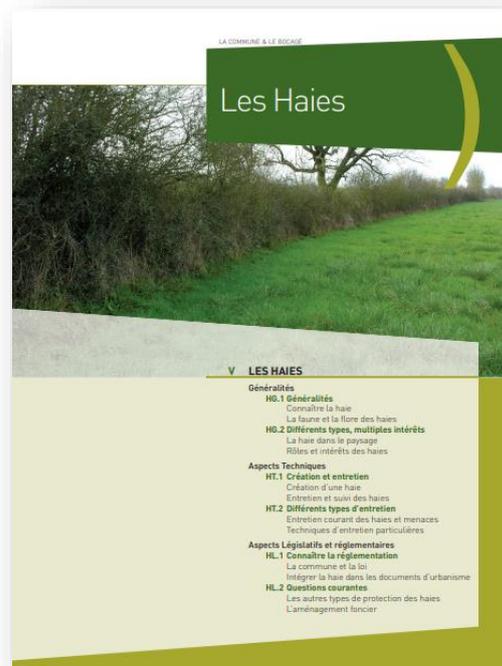
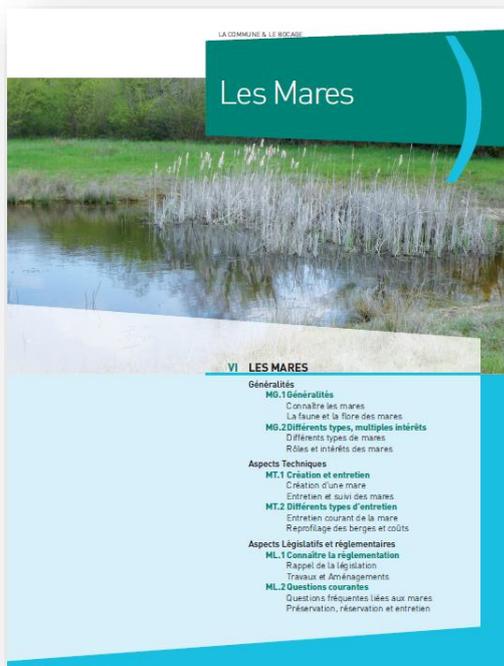
COEUR Émeraude  
Olivier MASSARD, 2022

Logos: DINAN AGGLOMÉRATION, COEUR émeraude, P, OFB

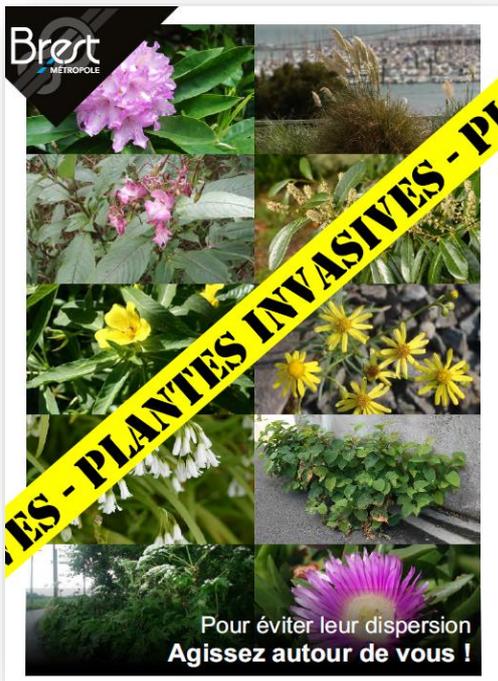
- ✓ Guide technique départemental - Entretien des espaces végétalisés des bords de route & Entretien des fossés et des bas-côtés routiers



- ✓ Guides techniques - Mares et bocage (Pôle bocage des Pays de la Loire)



✓ Guide et liste des Espèces Exotiques Envahissantes



✓ Guide technique - Favoriser les espaces de nature en Ville & l'accueillir dans le bâti

